

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportif et l'ouvrier.

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour irrégularité dans le service, téléphonez à HARBOUR 5134

VOL. XXIV — No 158

Beau et frais.

MONTREAL, VENDREDI 8 OCTOBRE, 1926

Minimum: 44; Maximum: 54.

PRIX: TROIS SOUS

UN CONGRES CONSERVATEUR EN ANGLETERRE

Les délégués approuvent l'attitude de Baldwin dans la grève

LOI INTERDISANT LES GREVES

Les mineurs rejettent unanimement les propositions du gouv.

(Cable de la Presse Associée)

Scarborough, Angleterre, 7. — Le premier ministre Baldwin, portant la parole devant une assemblée ce soir du congrès du parti conservateur, a fait allusion à l'entrée de l'Allemagne dans la société des Nations et au pacte de Locarno comme un triomphe signalé de la diplomatie britannique et un succès sans précédent remporté par Sir Austen Chamberlain.

Le premier ministre dit ensuite que les difficultés surgies en Chine étaient en voie de se régler prochainement. Parlant des troubles industriels, il déclara que la grève générale et la grève des charbonnages décalaient inévitablement des tendances remarquables en Angleterre avant la guerre.

Parlant de la loi des unions ouvrières, le premier ministre dit que les récents événements nécessitaient la révision de la loi existante. La coalition est encore utile à la société, qu'il a besoin des unions ouvrières. "Il est inutile d'essayer d'écraser le système des unions ouvrières, ajouta-t-il, et si même vous le pouviez, vous auriez grandement tort. Le pays est plus puissant que les maîtres de l'industrie et les chefs d'industries."

"La difficulté que nous avons à résoudre est de concilier les droits d'hommes groupés sous une même bannière et les droits d'individus étant en contact étroit avec la communauté. Le gouvernement donnera une considération sérieuse à la résolution que vous avez adoptée et dès que nous aurons terminé l'examen du sujet, nous élaborerons un projet de loi et le soumettrons au Parlement pour approbation."

Cette résolution demandait d'interdire les grèves, à moins qu'un scrutin secret ne l'approuve. Si les résolutions adoptées à la conférence du parti conservateur sont adoptées par le parlement, il sera difficile aux travailleurs d'avoir recours à l'arme de la grève et elles rendront impossible la répétition de la dernière grève générale.

Les résolutions demandant un changement dans la loi des unions ouvrières rendant illégale toute grève sans la tenue préalable d'un scrutin secret par les membres de l'union affectée, et aussi rendant les piquets illégaux.

Les remarques d'un délégué ont fait voir exactement quelle était l'atmosphère qui prévalait à la convention quand celui-ci s'écria: "Nous voulons que notre premier ministre soit plus agressif et moins tolérant". Ceci était une allusion au fait que le premier ministre Baldwin a toujours repoussé les tentatives de ceux qui voulaient forcer le gouvernement à agir énergiquement envers les unions ouvrières, qu'il considérait comme une question épineuse. Plus d'une fois il a résisté aux tentatives des membres extrémistes de son parti qui voulaient apporter des modifications drastiques à la loi des unions ouvrières et se contenta de promettre une législation plus tolérante, tendant principalement à séparer les fonds bénéficiaires des unions, des fonds politiques et de la grève et d'abolir les piquets de grève.

L'action du parti conservateur aujourd'hui tend à forcer le gouvernement à adopter une politique plus agressive et d'élargir le champ de ses activités. Mais l'on croit généralement que ce mouvement n'a aucune chance de réussite, car le gouvernement sait fort bien quelles sont les difficultés de rendre illégale la grève sans la tenue d'un scrutin secret.

Sir Leslie Scott, un ex-solliciteur général, parlant à la réunion aujourd'hui, tout en parlant en faveur d'une législation vivace contre les grèves destinées à faire la pluie et le beau temps dans le pays, admit d'autre part qu'il y avait de nombreuses difficultés à surmonter dans la tenue d'un scrutin secret. La conférence d'aujourd'hui cependant raffermira la position du gouvernement en lui permettant de présenter une législation qui aura pour effet d'atténuer et de moindrir les pouvoirs des unions ouvrières.

LES MINEURS REJETTENT LES PROPOSITIONS DE BALDWIN

Londres, 7. La conférence des délégués de la Fédération des Mineurs, par une énorme majorité, a rejeté aujourd'hui la proposition du gouvernement offrant de créer un tribunal d'arbitrage pour le règlement des différends entre les mineurs et les propriétaires de mines, et a aussi décidé de retirer les propositions aux machines dans les mines.

De sorte que le gouvernement est mis de côté dans la dispute, temporairement du moins et les propriétaires de mines et les mineurs auront à lutter les uns contre les autres pour la suprématie.

La conférence des délégués a adopté une résolution rejetant les propositions du gouvernement relativement au règlement de la grève des charbonnages, à la suite du vote des districts, qui s'est tenu aux propositions par un vote de 37,000 à 42,000.

La résolution des Galles du Sud demandant le retrait des propositions aux machines a été adoptée par les délégués par un vote de 594,000 à 194,000.

Le gouvernement avait laissé entendre qu'à moins que son offre ne soit acceptée, elle serait immédiatement annulée. La particularité principale de cette proposition était l'assurance du gouvernement que si les mineurs voulaient retourner au travail, le gouvernement les appuierait

PENIBLE SITUATION EN CHINE

Trente-huit mille personnes poursuivies par la famine

SCENES PATHETIQUES

Des centaines se noient en embarquant à bord des vaisseaux de secours

(Cable de la Presse Associée)

Hankow, 7. — Plus d'un demi-million de Chinois parqués pêle-mêle dans la ville de Wuchang assiégée par les troupes de Canton, doivent faire face à la famine, le froid et le bombardement. Un grand nombre de morts gisent dans les rues. Ceux qui ont survécu se nourrissent avec la chair des chiens, des chats, et des rats et meurent misérablement dans les caves où ils se sont réfugiés.

Les troupes du nord du maréchal Wu-Pei-Fu, qui sont en garnison dans la ville, n'ayant pu obtenir les honneurs de la reddition, soutiennent le siège désespérément, n'espérant plus qu'en le secours des armées de leur allié Sun-Chang-Fang qui briseront le cordon de plus en plus resserré des troupes de Canton.

Pendant ce temps, les troupes bien nourries et bien pourvues de Canton, se croisent patiemment les bras, ayant bloqué toutes les sorties de la ville et attendant le moment où elles pourront entrer. Ce qui arrivera est encore inconnu.

Les troupes de Canton ont averti les assiégés que dimanche prochain ils commencent un bombardement général de la ville, en faisant tomber sur la ville une pluie de mitrailles et de bombes, de l'arsenal de l'autre côté de la rivière Yangtze.

Depuis dimanche dernier, les femmes et enfants des classes pauvres ont eu la permission de se sauver par la rivière pour se rendre jusqu'à Hankow. Trente-huit mille personnes ont été sauvées par les bateaux portant le drapeau de la Croix-Rouge et transportés à Hankow.

Des scènes d'horreur se répètent à chaque voyage de vaisseaux. Dans la lutte pour se procurer des places, à bord des vaisseaux, plusieurs centaines de réfugiés se sont noyés ou ont été écrasés à mort par les hordes en furie. Plusieurs jetés par-dessus bord se sont noyés. Dimanche prochain, s'ils ne se sont pas tous échappés, une grêle de fer et de plomb s'abattra sur eux quand les portes de la ville auront été fermées.

Les troupes de Sun-Chang-Fang ne sont qu'à quelques milles, essayant à rejeter les troupes de Canton qui leur barrent la route vers la cité assiégée de Wuchang. Il semble que les secours promis aux défenseurs de Wuchang les atteindront dans quelques jours.

Hankow, 7. — Trente-huit mille personnes, femmes et enfants chinois, mourants de faim ont été transportés de Wuchang à Hankow. Les rues de Wuchang sont actuellement couvertes de cadavres de ceux qui ont péri de faim pendant le siège persistant de la ville par l'armée rouge du gouvernement de Canton.

La Croix-Rouge accomplit un travail admirable en venant au secours du demi-million de personnes qui sont ici. Des scènes pathétiques se déroulent sur tout le parcours de la rivière Yangtze où les vaisseaux de sauvetage doivent circuler. Plusieurs centaines de personnes ont été écrasées à mort en luttant pour obtenir des places à bord des vaisseaux qui quittaient Wuchang. Plusieurs sont jetés par-dessus bord et se noient à chaque voyage.

LOURDES PERTES DE VIE

Londres, 7. — Le correspondant du "Daily Mail", à Changhaï estime qu'il y a eu environ 20,000 pertes de vies dans l'armée de Canton et les forces de Sun Chang Fang à la suite de la plus "terrible bataille de toute la guerre" près de Kiu Kiang.

Le résultat de cette bataille n'a pas été décisif au dire du correspondant qui ajoute que la canonnière anglaise "Gnat" a été envoyée à Kiukiang où l'on craint la panique si les troupes de Canton réussissent à percer les lignes de Sun et à capturer la ville.

Un maître escroc introuvable

(Cable de la Presse Associée) Perpignan, France, 7. — La police du gouvernement dans le district est actuellement à la recherche d'un homme connu de la police internationale, qui se fait appeler lord Ashton et dit qu'il vient dans les Pyrénées pour louer une villa pour le prince de Galles.

L'homme qui a dit à quelques personnes qu'il était un attaché militaire britannique, serait Belge de naissance. Les recherches commencèrent quand il essaya d'emprunter de l'argent de quelques notables de Perpignan. Puis tard, dit la police, il s'embarqua à bord d'un train et réussit à égarer un fort montant d'un Esquagnol. Depuis il est disparu de la circulation.

L'AUTOMOBILE AMERICAINE, AU SALON DE PARIS

Les exhibits sont plus nombreux qu'il y a deux ans

UN CHOIX VARIE

L'apparence des autos européennes l'emporte sur les marques américaines

(Dépêche spéciale)

Paris, 7. — Le salon d'automobile français qui a ouvert ses portes aujourd'hui, attire l'attention par le fait que les Américains font de gros efforts pour s'assurer une clientèle européenne.

Il y a deux ans, lors de l'ouverture du Salon de l'Automobile, il n'y avait que peu d'exhibits des Etats-Unis, et par-dessus le marché, peu remarquables. Aujourd'hui, sur quatre automobiles, il y en avait une portant un nom américain. Les exhibits de la General Motors étaient en évidence. Les automobiles américaines offraient un spectacle attrayant.

Les exhibits américains étaient quelque peu relégués à l'arrière-plan par les formes gracieuses des automobiles françaises et italiennes, vu qu'en dehors des chars splendides, les marques américaines sont plutôt ordinaires, avec beaucoup de visiteurs dans les salles d'exhibition américaines.

Les manufacturiers d'automobiles et les distributeurs ont porté une attention toute particulière aux exhibits américains, plus même que le public en général. C'est parce que les exhibits américains manquent quelque peu d'éclat, mais ils ont par contre plusieurs particularités qui attirent l'attention des manufacturiers français. Ils étudient actuellement l'idée de donner aux moteurs rapides européens la grande facilité d'ascension des côtes que possèdent les chars américains.

Actuellement avec le cours des changes, et les droits élevés de douanes, les automobiles américaines sont de beaucoup plus dispendieuses que les machines de même qualité d'Europe. Les manufacturiers français par conséquent disent qu'ils ne craignent pas la compétition américaine. Mais il ne reste aucun doute que quand le taux du change se sera stabilisé, les automobiles américaines auront beaucoup de faveur chez le public français, tout particulièrement si les manufacturiers américains ne se contentent que de vendre les chars, laissant à l'acheteur le choix de se faire fabriquer une charpente.

La fabrique Peugeot a exhibé une automobile ayant la forme d'un canot-automobile, monté sur roues, et prêt à être lancé dans l'eau en enlevant les roues et en ajustant des hélices à l'arrière de la machine où se trouvent généralement attachés les pneus.

Naturellement, les prix ont augmenté quelque peu depuis la dernière exposition du Salon, mais si ces prix sont basés sur la valeur-or du franc, les prix français sont de beaucoup moindres que les prix américains.

LE CAMP DE VALCARTIER SERAIT ROUVERT

L'entraînement s'y ferait, l'été prochain.—Question d'économie

EGOLE D'ARTILLERIE

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 7. — Le camp de Valcartier qui est devenu désert depuis cinq ou six ans, dit la rumeur, sera rouvert l'an prochain par les autorités militaires pour l'entraînement des unités d'artilleurs, terrain qui se prête d'ailleurs très bien à de telles manœuvres. Il est entendu que c'est l'intention de ces mêmes autorités militaires d'amener à Valcartier toutes les batteries d'artillerie de campagne de quelques endroits de la province de Québec et même des Provinces Maritimes qui pendant la période plus haut mentionnée, ont subi leur entraînement au camp de Petawawa et que même les batteries d'Ontario et de l'Ouest de cette province viendront se concentrer dans ce camp.

La raison donnée est que cela impliquerait une économie considérable en amenant les compagnies d'artillerie de la province de Québec et des provinces maritimes au camp de Valcartier, si l'on compare le montant qui serait alors dépensé avec celui nécessaire pour l'envoi de ces troupes à Petawawa. Si ce projet est mis à exécution, il y aura donc au camp de Valcartier l'été prochain environ 2,000 officiers et soldats. Il appert qu'il y aurait aussi une école d'artillerie, et si tel est le cas, cette école sera ouverte avant la saison d'entraînement afin de permettre aux officiers et aux soldats n'ayant qu'un brevet comme tels d'obtenir leurs certificats de qualification pour promotion à leurs grades respectifs.

Outre la question d'économie dans le transport des troupes, qui deviendrait un facteur important dans la rouverture du camp de Valcartier, il y aurait à considérer le temps gagné par les unités militaires en voyageant, qui serait très précieux pour la force non-permanente et ce changement serait accepté d'emblée par eux.

LES ASSISES DE JOLIETTE LA COURSE TRANSPORTE SUR LES LIEUX DU CRIME

Et fait un trajet de 132 milles pour visiter St-Michel des Saints

UN TEMOIN PERPLEXE

M. et Mme Jos. Beaudry rendent témoignage. — Beaudry avait été mandé par les McGuire

(De notre envoyé spécial)

Jamais, dans l'histoire des assises du district de Joliette, la population n'a été témoin de procédures aussi extraordinaires que celles qui, depuis ce matin, se déroulent normalement, sans incidents remarquables. En effet, la Cour du banc du roi, sous la présidence de l'honorable juge Loranger entend actuellement la cause des frères Patrick et Edouard McGuire, accusés du meurtre de Robert H. Thyhurst, assassiné dans son bureau de la St-Maurice Paper le soir du 4 décembre dernier, siégea tout-à-l'heure à Saint-Zénon d'abord puis à Saint-Michel-des-Saints.

A 8 heures 15, ce matin, neuf voitures automobiles, dont un autobus transporteront les jurés sous la garde des constables provinciaux Lefebvre et A. Marsolais et MM. Desroches, constables de la cité de Joliette. L'autobus, conduit par M. Avila Savignac, a quitté Joliette. La seconde voiture est celle qui conduit les deux frères McGuire, Patrick et Edouard. Ces derniers sont accompagnés des constables provinciaux Leduc et Gauthier et des constables Simard et Brunelle, de Joliette.

La troisième voiture, est celle du chef D.-D. Lorrain, de la Sûreté provinciale, et conduite par M. O. Dalbec. Les détectives provinciaux V. Malo et O. Vincent La quatrième voiture contient M. le shérif Georges Desroches, Ernest Hébert, c.r., Arsène Lavallée, grand constable, et le Dr Paul Lamarche, de Joliette, coroner du district de Joliette.

La cinquième voiture est celle de M. le juge Loranger, accompagné de Mes Philippe Brais et Oscar Gagnon.

Dans la sixième voiture, ont pris place M. Jean-J. Denis, M.P., J.-E. Rivet, protoaire et greffier de la Couronne, et M. Lapierre. La septième est celle de M. H. E. Walker, surintendant de l'Agence Pinkerton, et le détective J.-Q. Archambault, et un représentant du "Star", de Montréal.

La huitième contient le Dr Conrad Charpentier et Jos Dufresne.

Enfin, dans la dernière voiture, trié, la "Presse", la "Gazette" et le respectivement le "Canada", la "Patrie", la "Presse", et "Gazette" et le "Herald".

Et nous voilà partis à l'assaut des Laurentides dans une route impossible, affreuse, jusqu'à Saint-Félix-de-Valois, après avoir traversé avec succès la Cache de chemin. C'est maintenant à bon chemin de travail. Par monts et par vaux, à travers une nature enchantée, où l'automne s'épanouit dans une féerie de couleurs qui jamais ne saurait nous lasser. Nous saluons en passant à quelques milles de Saint-Jean-de-Mathat, le "Coin de Sureau" et le Lac Noir.

Puis c'est le premier arrêt à Ste-Emélie de L'Énergie, partiellement détruit par une conflagration au printemps de 1924. Les jurés s'assistent devant un oeil scrutateur dans l'automobile qui transportent les accusés et l'on entend "ils ont engraisés". Chacun semble heureux de les revoir.

Et c'est la barrière, l'hôtel Forest et Frères, habité par des gens heureux, ils sont dans un domaine du gouvernement où, si on ne vote pas, on ne paie pas de taxes non plus. C'est un branle-bas général, le dîner au steak d'original se prend à la hâte. Chacun se pâme devant la pittoresque de la nature, dont les pics Laurentiens se dressent en arrière de l'hôtel puis c'est Saint-Zénon, où les automobiles s'arrêtent devant la demeure de M. Joseph Beaudry que la Cour interrogera.

M. JOSEPH BEAUDRY

L'honorable juge Loranger, les officiers de la Cour, le corps du petit jury, les accusés, la police s'installent dans la grande cuisine et après que le greffier Rivest qui agit aussi comme sténographe, a expliqué aux jurés qu'ils sont ici comme dans une Cour et que de fait, ils sont dans une Cour. L'appel du témoin est fait et l'on asserment M. Joseph Beaudry, un brave cultivateur âgé de 75 ans.

Me Philippe Brais, procureur de la Couronne, l'interroge et le témoin dit qu'il se souvient qu'un soir, au commencement de décembre, il s'était couché vers 8 heures ou 9 heures. Il ne dormait pas bien ce soir-là, car il souffrait de douleurs à la jambe gauche et vers dix ou onze heures, à ce qu'il croit, sa femme l'éveilla, il s'est levé et alla dans la cuisine, et a rencontré Patrick et Edouard McGuire, ensemble, ils ont passé un bout de temps, peut-être une heure, puis ils sont partis avec un cheval pour aller à deux milles plus haut où la machine de M. Beaudry se trouvait en panne, sur le bord du chemin.

M. Beaudry était à peine revenu chez lui que les McGuire le demandèrent de nouveau pour sortir une seconde fois leur automobile du fossé. L'on passa encore un bon bout de temps et l'on se rendit à l'automobile. Comme l'on était à tirer la voiture voilà que le Dr Charpentier et Dessureault arrivés en auto, ils ont tiré la voiture des McGuire. Comme le cheval de M. Beaudry avait pris peur à l'arrivée de l'auto du médecin, le témoin n'est rendu à St-Zénon où il a retrouvé son cheval. Il est revenu chez lui à 3 heures du matin.

(A suivre à la page 5)

NOUVELLE INDUSTRIE DANS L'INDE

Un nouveau procédé convertira le bambou en pâte chimique à papier

LONGUES RECHERCHES

Les moulins de l'International Paper fonctionnent à pleine capacité

(Cable de la Presse Associée)

Bombay, 7. — Les experts forestiers dans l'Inde ont découvert un nouveau procédé pour convertir le bambou en bois de pulpe pour la fabrication du papier blanc. Le procédé, dit-on, aurait été perfectionné après quinze ans de travaux par l'Institut Forestier du Dehradun.

Les autorités disent que par ce nouveau procédé, l'Inde sera bientôt en position de suppléer à la demande du papier dans le monde entier.

Le gouvernement étudie présentement les plans d'érection d'usines à pâte chimique et de fabriques à papier dans un bref délai.

New-York, 7. — La consommation du papier journal au Canada et aux Etats-Unis a pris une avance de 15 pour cent de plus que l'an dernier, a déclaré le président A. R. Graustein, de l'International Paper Company, dans une circulaire aux détenteurs de débentures, accompagnant une convocation d'une réunion spéciale le 28 octobre prochain afin d'autoriser l'émission d'obligations convertibles portant 6 1/2 p.c. d'intérêt, au montant de \$25,000,000.

La mise en opération de la nouvelle usine de papier à journal construite aux Trois-Rivières, Qué., en y ajoutant la demande croissante pour le papier à journal, a amélioré les profits pendant la première partie de l'année et la compagnie s'est acquittée du dividende préférentiel proportionnel pendant cette période. Les profits de l'année dépasseront la somme requise pour les dividendes du stock commun et préférentiel pour l'année 1926. En ce basant sur les conditions existantes, l'augmentation des profits devrait se continuer jusqu'à l'automne prochain. La "New England Power Association", dont 116,970 parts sont propriétés de l'International Paper, est administré actuellement sur une base de dividende.

En 1927, l'usine des Trois-Rivières seront en position de fournir sa capacité totale de production d'environ 700 tonnes par jour de papier à journal et le nouveau moulin de la Gatineau, qui commença à fonctionner en avril pour produire sa proportion quotidienne de 600 tonnes en juillet. Sa provision de bois est même meilleur marché que celle des Trois-Rivières.

M. H. COCKSHUTT SERAIT MINISTRE DANS L'ONTARIO

Une réorganisation du cabinet suivrait l'annonce de l'élection provinciale

NOMBREUSES RUMEURS

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 7. — Tandis que les renseignements officiels de Queens Park font défaut, en ce qui concerne la tenue de la prochaine élection provinciale cet automne, les rumeurs et les nouvelles des journaux prédisant un appel au peuple prochain s'accroissent de jour en jour.

Les prédictions d'aujourd'hui disent que l'élection sera tenue le 29 novembre. Le premier ministre Ferguson n'a pas voulu les commenter.

Le "Star" dit aujourd'hui que l'annonce de l'élection générale sera accompagnée d'une réorganisation du cabinet permettant au lieutenant-gouverneur Harry Cockshutt d'y entrer, quand il aura quitté ce poste. Les ministères des terres et forêts et de l'éducation ont été détenus par le premier ministre Ferguson pendant quelque temps et l'on rapporte qu'il distribuera quelques portefeuilles à des ministres qu'il se choisira. Il est aussi rumeur qu'un portefeuille de ministre des forces hydrauliques sera créé. Le "Star" dit:

"Les noms les plus fréquemment mentionnés outre celui de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Harry Cockshutt, sont ceux de l'honorable Joseph Thompson, orateur de la législature; le Dr D. Jamieson, Grey-Sud; W. Finlayson, Simcoe-Est; le major Belford, Northumberland."

Héroïsme maternel

Londres, 7. — La partie ouest de Londres a été mise en émoi aujourd'hui quand une mère de famille portant son enfant dans ses bras, s'est échappée miraculeusement du dernier étage d'une maison à appartements.

Une grande foule surveillée avec anxiété les moindres péripéties du sauvetage de Mme Mary Fowler et de son enfant pour échapper aux flammes quand elle se laissa glisser le long d'une gouttière pour se réfugier sur un toit voisin. Les pompiers durent détourner leurs jets d'eau pour lui permettre de passer sous les jets d'eau pendant qu'elle faisait sa descente périlleuse. Les spectateurs acclamèrent frénétiquement Mme Fowler quand elle eut mis le pied en sûreté.

Cobham survolera le Canada

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 7. — Sir Alan Cobham, le célèbre aviateur anglais, qui doit tenter une envolée transatlantique, traversera le Canada dans toute sa longueur, à la suite de son voyage océanique, d'après une nouvelle parvenue ici de Londres. Il a été impossible d'avoir des détails sur l'envolée transcontinentale, mais il est entendu que Sir Alan veut faire ce trajet de l'Atlantique au Pacifique et arrivera à Winnipeg en route pour Vancouver, C.B.

CONVENTION DES POSTIERS, A OTTAWA, ONT.

L'hon. P. J. Véniot compte sur eux pour satisfaire le public

DECLARATION

Les justes réclamations des postiers seront favorablement reçues

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — "Soutenez-vous que la porte du ministre des Postes ne sera jamais fermée au nez des employés du service postal, quand il y aura des plaintes à formuler ou des suggestions quant à l'amélioration du service ou vos conditions d'emploi", a déclaré le ministre des Postes, l'honorable P. J. Véniot, en portant la parole devant les commis de malle réunis à la quatorze convention annuelle de l'Association des Commis de malle du Dominion qui s'est ouverte ici aujourd'hui. La convention continuera ses délibérations jusqu'à samedi soir.

Le fauteuil présidentiel était occupé par M. W. W. Croteau, de Montréal, et une résolution fut unanimement adoptée assurant de l'entière coopération des membres de l'association le ministre dans ses efforts pour assurer au public de la plus entière satisfaction dans le service postal.

L'honorable M. Véniot exprima toute la satisfaction qu'il ressentait en ayant l'opportunité des commentaires de ses activités ministérielles, d'être amené en contact étroit avec l'association et présentement une partie aussi importante du service civil du Canada.

Il fit bien comprendre qu'il ne s'opposait pas aux unions, du moment qu'elle adoptait une attitude raisonnable, vu qu'il réalisait facilement que les employés divisés ne pouvaient que difficilement obtenir ce qu'ils désiraient avec justice.

"Le chef d'un ministère aurait grandement tort de faire fi des recommandations faites par vos organisations, pourvu qu'elles soient raisonnables", dit le ministre des Postes. "Je vais compter sur la coopération de tous vos membres, parce que j'en avais l'habitude au Nouveau-Brunswick. Je vous recommanderais tout particulièrement de verser dans le radicalisme et je suis sûr après ce que je connais de votre organisation qu'il y a assez d'influence dans vos rangs pour contrecarrer les efforts des éléments radicaux qui pourraient y exister."

Comme employés postaux du Dominion du Canada, vous avez le monde comme champ d'action et vous êtes en contact étroit avec le public. L'efficacité du service du service du département des Postes dépend pour une large part de l'attitude des employés et je tiens à vous rappeler que le poste du ministre des Postes ne sera jamais fermée aux employés du service postal, quand ils auront des plaintes à formuler ou des suggestions à faire. Je tiendrais plutôt à ce que vos demandes et supplices viennent de la part de votre association, quoique les représentations individuelles seront tout aussi bien accueillies.

La première manière de procéder, cependant, serait je crois plus satisfaisante tant pour le ministère et les commis de malle en tant qu'association, ajouta-t-il en terminant.

Le juge Greenshields doute de la culpabilité de Bigaouette

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 7. — L'hon. juge Greenshields, siégeant ce matin en Cour d'appel a déclaré qu'il ne faisait aucun doute pour lui qu'une autre personne aurait pu s'introduire dans le logis de Mme Bigaouette, outre Eugène Bigaouette, et commettre le meurtre, mais que malheureusement le juré était celui qui avait trouvé Eugène Bigaouette coupable du meurtre de sa mère. Le magistrat fit cette déclaration après que l'avocat de la défense, Ephraïm Bédard, c.r., eut commencé à plaider dans la cause d'Eugène Bigaouette qui est sous le coup d'une sentence de mort dans le prison locale pour le meurtre de sa mère en novembre 1925.

Dans son plaidoyer, M. Bédard fit ressortir le fait qu'une autre personne que son fils Eugène avait pu s'introduire et tuer Mme Bigaouette.

Il fit remarquer de plus qu'une porte conduisant à son appartement pouvait être facilement ouverte avec n'importe quelle clef et que de plus, il avait été démontré par les témoignages que la porte de la cuisine avait été laissée ouverte par l'accusé, que le juré la logis à bonne heure le matin même que le crime fut commis.

Un cas probant

Portland, Me., 7. — Edith Bradley de cette ville, autrefois de New Rochelle, N.Y., faisant une instance de divorce en Cour Supérieure aujourd'hui, a déclaré que son mari lui avait donné dix sous pour acheter un morceau de savon de cinq sous et l'attendait pour avoir le change à son retour.

UN SIEGE SENATORIAL POUR HATFIELD

Sa nomination est confirmée.—Le col. Ralston se présentera dans son comté

SEANCE FINALE DU CABINET

M. T. A. Burrows serait nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — La nomination de M. Paul L. Hatfield, député-élu de Shelburne-Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, au Sénat, a été officiellement annoncée cet après-midi. Le colonel J. L. Ralston sera probablement le candidat libéral dans la division électorale laissée vacante par la nomination de M. Hatfield. Il est probable que l'élevation du colonel Ralston au poste de ministre de la Défense Nationale sera annoncée définitivement sous peu.

Les brefs d'élections pour l'élection partielle dans le comté de Shelburne-Yarmouth ont été émis aujourd'hui par le directeur général des Elections. La nomination aura lieu le 2 novembre et l'élection, si nécessaire, le 9 novembre. C'est dans ce comté que P. L. Hatfield, candidat libéral fut élu aux dernières élections générales. Il vient d'être nommé au Sénat et le colonel J. L. Ralston sera le candidat libéral dans l'élection partielle comme ministre de la Défense Nationale.

Le sénateur Hatfield s'était acquis une longue expérience dans les affaires municipales avant d'entrer dans l'armée fédérale en 1921 quand il fut élu député libéral de Shelburne-Yarmouth et fut réélu en 1925 et en 1926. Pendant six ans il fut échevin et conseiller de la municipalité de Yarmouth, où son père avait précédé en y faisant un stage de 20 ans. Il appartient à une famille de marins. Le nouveau sénateur est âgé de 53 ans. Il demeure à Arcadia, Yarmouth, N.E. et appartient à l'Eglise-Unie du Canada.

DERNIERE REUNION DU CABINET

Ottawa, 7. — Le premier ministre King a été retenu en dehors de la ville depuis quelques jours et reviendra probablement demain après-midi pour assister à une réunion finale de son cabinet juste avant de partir pour l'Angleterre. Le premier ministre, l'hon. Ernest Lapointe et leur suite quitteront Ottawa demain soir en route pour Québec où ils s'embarqueront.

BIG BLAZE VAINQUEUR DE LA BOURSE "CUMBERLAND"

Favorisé par une pesanteur de 113 lbs et conduit par le jockey Earl Sande, le descendant de Campfire a battu Ingrid et Harry Baker, hier, à Laurel. — Une pour Buddy Bauer.

A NEW-YORK ET LOUISVILLE

Laurel, Md., 7. — Big Blaze, appartenant à l'écurie Glen Riddle Farm, a gagné la bourse Cumberland, principale épreuve de cet après-midi à la piste de Laurel. Favorisé par une pesanteur de 113 livres, ce descendant de Campfire l'a emporté sur Ingrid, tandis que Harry Baker a décroché le troisième argent. Le vainqueur, conduit par Earl Sande, était gros favori et rapporta \$2.60 pour la mise habituelle.

LES INSCRITS A NEW-YORK

Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 6 furlongs — 1. Foreman 102, Arnold 5 pour 2, Temps 1:47 4-8. Gold Bug, Great Hope, Tea Ball ont aussi couru.

Deuxième course, 1 mille 70 verges — 1. Helene Hackworth 105, Bourassa 116.60, 6.90, 5.00; 2. Slate 101, Fischer 12.20, 7.30; 3. Tea's Ready 109, Horn 4.80, Temps 1:45 2-5.

Troisième course, 6 furlongs — 1. Sweet Inver 104, Church 109, 5.30, 4.10; 2. Danger Signal 109, 1060, Curran 25.40, Temps 1:14 3-5.

Quatrième course, 1 1-16 mille — 1. Noreland 108, Taylor 44.20, 3.70, 2.70; 2. Lady Braxted 100, Church 2.90, 2.70; 3. Pixola 101, Curran 3.70, Temps 1:49 2-5.

Cinquième course, 1 1-16 mille — 1. Big Blaze 112, Banks 2.60, 2.20, 2.10; 2. Ingrid, 103, Sands 3.00, 2.50, 2.40; 3. Harry Baker 110, Howard 2.80, Temps 1:45 2-5.

Sixième course, 5 1-2 furlongs — 1. Buddy Bauer 106, Richards 13.40, 7.30, 7.10; 2. Tetra Glass 106; Bourassa 21.60 11.20; 3. Evermore, 103, Herbert 14.20, Temps 1:07 2-5.

Septième course, 1 1-16 mille — 1. True Boy 105, Huddins 44.90, 3.10, 2.70; 2. Altissimo, 109; Church 3.00, 2.50; 3. Fleetwood 113, Horvath 33.20, Temps 2:05 2-5.

LES INSCRITS A LAUREL
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 6 furlongs: — Hec 118; Dawn of Virginia 115; Golden Volt 108; Rounder 107; a-Odd Trick 115; b-Standard 118; Pizzone 115, Sun Seeker 118; b-Belle Claire 116; Crystal Pennant 115; Lehigh Valley 118; Rim 108.

Deuxième course, 1 1-16 mille: — 1. Royal Flag 107; xTrazjanus 110; x-Atom 107; xArmore 110; x-Polly Leighton 107; Two Feathers 115; x-Cleah 110; Clay Pigeon 110; xSilver Mire 105.

Troisième course, 1 1-16 mille: — 1. Overlook 103; xTeluride 103; Moses 106; Anchester 108; xTrampint 103.

LES INSCRITS A LOUISVILLE
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, \$1,300, à réclamer, 3 ans, 1 mille. — Flank Attack 104; xGrand King 105; Iraq 107; x-Job 102; xWar Franc 102; Mary Carr 104; Scampaway 107.

Deuxième course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 5 furlongs. — Lady Herbert 105; xTopsail 100; Lake Erie 105; xPippin 107; Audley Belle 110; Blue Fire 118; xAurous 103; Tristan 118; Dobbs 108; Yachtman 109.

Troisième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Tempest 110; Caporal H. 113; x-Polly Wale 91; Broomster 107; x-Mally Jane 102.

Quatrième course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 1 mille. — xLong Port 102; xOur Gains 102; xFour Sixty 102; xBill Hare 102; Paul Weidel 112; Flying Chief 107; xMississippi 110; Shenanigan 104.

Cinquième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs. — Mount Beacon 108; Shark 105; a-Joe Marrone III, 106; Lord Julian 107; a-Volante 105; Parco 101. — Entrées Woolman.

NEW YORK L'EMPORTE DANS UNE JOUTE DE 10 MANCHES

Ben Paschal a aidé à égaliser le score à la neuvième manche, tandis que Koenig porta le point décisif sur un sacrifice de Lazeri, à la dixième. — En route pour New-York.

ST-LOUIS NATIONALE

AB. R. H. P. O. A. E.
Holm, cf. 4 0 0 1 0 0
Southworth, rf 4 0 0 2 0 0
Hornby, 2b. 4 0 0 3 3 0
Bottomley, 1b. 4 1 1 12 0 0
L. Bell, 3b. 4 1 2 3 0 0
Lafey, lf. 4 0 0 6 0 0
O'Farrell, c. 4 0 3 3 0 0
Thevenou, ss. 4 0 1 1 3 1
Sherdel, p. 3 0 0 1 3 0
Flowers. . . 1 0 0 0 0 0

LE TENNIS

A ST-HUBERT

Résultats d'hier soir: Rainville-Beadry défait Couvrette-Hudson, 6-2, 8-6. Valois-Deschênes défait Payette-Payette, 6-1, 6-1.

Les parties de ce soir: 6.45—Wickham-Cadette vs Sauvé-Lafrenière. 6.45—Viau-Fontaine vs Lachance-Olivier. 7.45—Jodoin-Dupré vs Dulcoff-Dubeau.

LE CHAMPIONNAT INDEPENDANT
Tout est prêt pour les deux grandes journées de samedi et dimanche dans le programme pour le championnat de la province et la possession de la coupe Frontenac.

LES ENTREES A COLLINGSVILLE
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 6 furlongs. — Joe Patton 112; Becky Sue 95; Lavigne 92; Serena 101; Ludger 105; Musketeer 101; Edmon 104; Fod 103; Clem Theisen 109; Odd Seth 103.

Deuxième course, 6 furlongs. — Hidden Jewel 96; Waponoca 105; Camilla 97; Chili Con Carne 93; Brother Luck 103; Post Mistress 97; Brother John 106; New Moon 96; Seclusion 96.

Troisième course, 6 furlongs. — Sarah Day 104; Delante 101; Dr Hickman 96; May D. 99; Catesby 96; Leo Lampe 101; Sandalwood 96; Star Furse 97; Mcdonnan 101.

LES INSCRITS A LAUREL
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 6 furlongs: — Hec 118; Dawn of Virginia 115; Golden Volt 108; Rounder 107; a-Odd Trick 115; b-Standard 118; Pizzone 115, Sun Seeker 118; b-Belle Claire 116; Crystal Pennant 115; Lehigh Valley 118; Rim 108.

Deuxième course, 1 1-16 mille: — 1. Royal Flag 107; xTrazjanus 110; x-Atom 107; xArmore 110; x-Polly Leighton 107; Two Feathers 115; x-Cleah 110; Clay Pigeon 110; xSilver Mire 105.

Troisième course, 1 1-16 mille: — 1. Overlook 103; xTeluride 103; Moses 106; Anchester 108; xTrampint 103.

LES INSCRITS A LOUISVILLE
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, \$1,300, à réclamer, 3 ans, 1 mille. — Flank Attack 104; xGrand King 105; Iraq 107; x-Job 102; xWar Franc 102; Mary Carr 104; Scampaway 107.

Deuxième course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 5 furlongs. — Lady Herbert 105; xTopsail 100; Lake Erie 105; xPippin 107; Audley Belle 110; Blue Fire 118; xAurous 103; Tristan 118; Dobbs 108; Yachtman 109.

Troisième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Tempest 110; Caporal H. 113; x-Polly Wale 91; Broomster 107; x-Mally Jane 102.

Quatrième course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 1 mille. — xLong Port 102; xOur Gains 102; xFour Sixty 102; xBill Hare 102; Paul Weidel 112; Flying Chief 107; xMississippi 110; Shenanigan 104.

Cinquième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs. — Mount Beacon 108; Shark 105; a-Joe Marrone III, 106; Lord Julian 107; a-Volante 105; Parco 101. — Entrées Woolman.

Sixième course, \$1,200, 2 ans, 5 1-2 furlongs. — Peach 109; Coughan 112; Speedometer 111; Cloud Idolizer 112; a-Mariboro 112; Azure 109; a-Neversore 107; Golden Sight 112; Candy Box 104; Hot Pot 104; Euphrasie 112; Don Diego 115; Gale 112; Mary Jane 112.

LE CHAMPIONNAT INDEPENDANT

Tout est prêt pour les deux grandes journées de samedi et dimanche dans le programme pour le championnat de la province et la possession de la coupe Frontenac.

ST-LOUIS NATIONALE

AB. R. H. P. O. A. E.
Holm, cf. 4 0 0 1 0 0
Southworth, rf 4 0 0 2 0 0
Hornby, 2b. 4 0 0 3 3 0
Bottomley, 1b. 4 1 1 12 0 0
L. Bell, 3b. 4 1 2 3 0 0
Lafey, lf. 4 0 0 6 0 0
O'Farrell, c. 4 0 3 3 0 0
Thevenou, ss. 4 0 1 1 3 1
Sherdel, p. 3 0 0 1 3 0
Flowers. . . 1 0 0 0 0 0

LE TENNIS

A ST-HUBERT

Résultats d'hier soir: Rainville-Beadry défait Couvrette-Hudson, 6-2, 8-6. Valois-Deschênes défait Payette-Payette, 6-1, 6-1.

Les parties de ce soir: 6.45—Wickham-Cadette vs Sauvé-Lafrenière. 6.45—Viau-Fontaine vs Lachance-Olivier. 7.45—Jodoin-Dupré vs Dulcoff-Dubeau.

LE CHAMPIONNAT INDEPENDANT
Tout est prêt pour les deux grandes journées de samedi et dimanche dans le programme pour le championnat de la province et la possession de la coupe Frontenac.

LES ENTREES A COLLINGSVILLE
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 6 furlongs. — Joe Patton 112; Becky Sue 95; Lavigne 92; Serena 101; Ludger 105; Musketeer 101; Edmon 104; Fod 103; Clem Theisen 109; Odd Seth 103.

Deuxième course, 6 furlongs. — Hidden Jewel 96; Waponoca 105; Camilla 97; Chili Con Carne 93; Brother Luck 103; Post Mistress 97; Brother John 106; New Moon 96; Seclusion 96.

Troisième course, 6 furlongs. — Sarah Day 104; Delante 101; Dr Hickman 96; May D. 99; Catesby 96; Leo Lampe 101; Sandalwood 96; Star Furse 97; Mcdonnan 101.

LES INSCRITS A LAUREL
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 6 furlongs: — Hec 118; Dawn of Virginia 115; Golden Volt 108; Rounder 107; a-Odd Trick 115; b-Standard 118; Pizzone 115, Sun Seeker 118; b-Belle Claire 116; Crystal Pennant 115; Lehigh Valley 118; Rim 108.

Deuxième course, 1 1-16 mille: — 1. Royal Flag 107; xTrazjanus 110; x-Atom 107; xArmore 110; x-Polly Leighton 107; Two Feathers 115; x-Cleah 110; Clay Pigeon 110; xSilver Mire 105.

Troisième course, 1 1-16 mille: — 1. Overlook 103; xTeluride 103; Moses 106; Anchester 108; xTrampint 103.

LES INSCRITS A LOUISVILLE
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, \$1,300, à réclamer, 3 ans, 1 mille. — Flank Attack 104; xGrand King 105; Iraq 107; x-Job 102; xWar Franc 102; Mary Carr 104; Scampaway 107.

Deuxième course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 5 furlongs. — Lady Herbert 105; xTopsail 100; Lake Erie 105; xPippin 107; Audley Belle 110; Blue Fire 118; xAurous 103; Tristan 118; Dobbs 108; Yachtman 109.

Troisième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Tempest 110; Caporal H. 113; x-Polly Wale 91; Broomster 107; x-Mally Jane 102.

Quatrième course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 1 mille. — xLong Port 102; xOur Gains 102; xFour Sixty 102; xBill Hare 102; Paul Weidel 112; Flying Chief 107; xMississippi 110; Shenanigan 104.

Cinquième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs. — Mount Beacon 108; Shark 105; a-Joe Marrone III, 106; Lord Julian 107; a-Volante 105; Parco 101. — Entrées Woolman.

Sixième course, \$1,200, 2 ans, 5 1-2 furlongs. — Peach 109; Coughan 112; Speedometer 111; Cloud Idolizer 112; a-Mariboro 112; Azure 109; a-Neversore 107; Golden Sight 112; Candy Box 104; Hot Pot 104; Euphrasie 112; Don Diego 115; Gale 112; Mary Jane 112.

WESTERN STAMPEDE & RODEO

Concours pour Championnat de "Cow-Boy" Parc Delorimier 9 JOURS -- OCT., LE 9 AU 17 -- 9 JOURS

BEAU OU MAUVAIS TEMPS

Midnight Tumbleweed Gravedigger Bassano Gold Dust Twins Tornado Volcano Powderface Sand Hill Baby Northern Lights Rodeo Roan Flower Garden Battling Siki Hoot Gibson Standing Billy Five Bucks Eat-Em-Raw Buckskin Coyote Baby Doll Reckless Foster's Papoose Sun Dial Chinaman Too Many Parties Prescription Near Beer Top Heavy High Pocket Grey Coat Tar Baby Gun Time Big Enough Ocean Wave Dynamite Slim the Swede

THE ALBERTA STAMPEDE CO., LTD.

PETER WELSH Président et Gérant FRED KENNEDY Directeur-Général GEORGE HAMILTON Secrétaire du Stampede

LE MAIRE ACCOMPAGNERA LES COWBOYS AU CARRE DOMINION

Son honneur le maire Martin et les membres du rodeo prendront part à la manifestation de ce matin, au carré Dominion. — Appel aux citoyens de la ville de Montréal.

PROGRAMME D'OUVERTURE

Pour l'ouverture du Rodeo samedi, 9 du courant, au Parc Delorimier, la direction offre un prix de \$3,000 pour une course sur bronchos, ouverte à tout venant. Le premier prix sera de \$1,000, le second de \$500, le troisième de \$300, et le quatrième de \$100.

LE TENNIS

A ST-HUBERT

Résultats d'hier soir: Rainville-Beadry défait Couvrette-Hudson, 6-2, 8-6. Valois-Deschênes défait Payette-Payette, 6-1, 6-1.

Les parties de ce soir: 6.45—Wickham-Cadette vs Sauvé-Lafrenière. 6.45—Viau-Fontaine vs Lachance-Olivier. 7.45—Jodoin-Dupré vs Dulcoff-Dubeau.

LE CHAMPIONNAT INDEPENDANT
Tout est prêt pour les deux grandes journées de samedi et dimanche dans le programme pour le championnat de la province et la possession de la coupe Frontenac.

LES ENTREES A COLLINGSVILLE
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 6 furlongs. — Joe Patton 112; Becky Sue 95; Lavigne 92; Serena 101; Ludger 105; Musketeer 101; Edmon 104; Fod 103; Clem Theisen 109; Odd Seth 103.

Deuxième course, 6 furlongs. — Hidden Jewel 96; Waponoca 105; Camilla 97; Chili Con Carne 93; Brother Luck 103; Post Mistress 97; Brother John 106; New Moon 96; Seclusion 96.

Troisième course, 6 furlongs. — Sarah Day 104; Delante 101; Dr Hickman 96; May D. 99; Catesby 96; Leo Lampe 101; Sandalwood 96; Star Furse 97; Mcdonnan 101.

LES INSCRITS A LAUREL
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 6 furlongs: — Hec 118; Dawn of Virginia 115; Golden Volt 108; Rounder 107; a-Odd Trick 115; b-Standard 118; Pizzone 115, Sun Seeker 118; b-Belle Claire 116; Crystal Pennant 115; Lehigh Valley 118; Rim 108.

Deuxième course, 1 1-16 mille: — 1. Royal Flag 107; xTrazjanus 110; x-Atom 107; xArmore 110; x-Polly Leighton 107; Two Feathers 115; x-Cleah 110; Clay Pigeon 110; xSilver Mire 105.

Troisième course, 1 1-16 mille: — 1. Overlook 103; xTeluride 103; Moses 106; Anchester 108; xTrampint 103.

LES INSCRITS A LOUISVILLE
Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, \$1,300, à réclamer, 3 ans, 1 mille. — Flank Attack 104; xGrand King 105; Iraq 107; x-Job 102; xWar Franc 102; Mary Carr 104; Scampaway 107.

Deuxième course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 5 furlongs. — Lady Herbert 105; xTopsail 100; Lake Erie 105; xPippin 107; Audley Belle 110; Blue Fire 118; xAurous 103; Tristan 118; Dobbs 108; Yachtman 109.

Troisième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Tempest 110; Caporal H. 113; x-Polly Wale 91; Broomster 107; x-Mally Jane 102.

Quatrième course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 1 mille. — xLong Port 102; xOur Gains 102; xFour Sixty 102; xBill Hare 102; Paul Weidel 112; Flying Chief 107; xMississippi 110; Shenanigan 104.

Cinquième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs. — Mount Beacon 108; Shark 105; a-Joe Marrone III, 106; Lord Julian 107; a-Volante 105; Parco 101. — Entrées Woolman.

Sixième course, \$1,200, 2 ans, 5 1-2 furlongs. — Peach 109; Coughan 112; Speedometer 111; Cloud Idolizer 112; a-Mariboro 112; Azure 109; a-Neversore 107; Golden Sight 112; Candy Box 104; Hot Pot 104; Euphrasie 112; Don Diego 115; Gale 112; Mary Jane 112.

COLLEEN MOORE
Dans son dernier succès IT MUST BE LOVE
Avec JEAN HERSHOLT MALCOLM MCGREGOR
SUR LA SCENE
Max FISHER
BANDE DU CAPITOL
dans 'School Days'

THEATRE HIS MAJESTY'S
Cette semaine:
Le théâtre de la Porte St-Martin
De Jeudi à Samedi
"LA TENDRESSE"
Commencement dimanche soir
"RU Y BLAS"
BILLETS AU THEATRE — Up. 9460

PRINCESS
LES 2 DERNIERS JOURS
THE STUDENT PRINCE
La plus grande représentation du monde.
DERNIERE MATINEE DEMAIN

GAYETY
A L'AFFICHE
Deux fois par jour
2.15 — 8.15 p.m.
JACK LAMONT
— et ses —
PRETTY BABES

WESTERN STAMPEDE & RODEO
Concours pour Championnat de "Cow-Boy"
Parc Delorimier
9 JOURS -- OCT., LE 9 AU 17 -- 9 JOURS

BEAU OU MAUVAIS TEMPS
DEUX Représentations PAR JOUR
2.30 P.M.
— ET —
8.30 P.M.
300 Chevaux Sauvages
150 Boeufs Sauvages
100 Veaux Sauvages
100 "COW-BOYS" DES PRAIRIES

Admission Générale: 75 cts -- Estrade \$1.25
ENFANTS—APRES-MIDI SEULEMENT

THE ALBERTA STAMPEDE CO., LTD.
PETER WELSH Président et Gérant FRED KENNEDY Directeur-Général GEORGE HAMILTON Secrétaire du Stampede

Image of a cowboy on a horse, part of the Western Stampede & Rodeo advertisement.

Image of a cowboy on a horse, part of the Western Stampede & Rodeo advertisement.

RADIO

12.35 heures p.m. - CFCF - Orchestre de concert, température et prix du marché.

1.45 heures p.m. - CRAC - Concert par le trio de l'Hôtel Windsor.

4 heures p.m. - CKAC - Rapports sur la température et les derniers cours de la Bourse à Montréal et New-York.

POSTES SILENCIEUX
Ce soir, les postes suivants ne donnent pas d'émissions: CKAC, CNRM, CHYR, WLW, WHAZ, WFI, WIP et WVC.

ARTICLES D'INTERET
9 H. P.M.
WGN, 302.8, Chicago: Artistes bohémien.

10.15 H. P.M.
WRNY, 375, New-York: Les "Chorus Girls".

10.30 H. P.M.
WEAF, 491.5, New-York: Vincent Lopez et son orchestre.

11 H. P.M.
WQJ, 447.5, Chicago: Quatuor de femmes.

LES PROGRAMMES
6 H. P.M.
WEAF, 492, New-York: La musique en dinant.

6.05 H. P.M.
WIP, 508.2, Philadelphie: La musique en dinant.

6.10 H. P.M.
WBZ, 333, Springfield: L'ensemble Lenox. WBBM, 226, Chicago: Orgue.

6.15 H. P.M.
WOR, 405.2, Newark: Quintuor d'instruments à cordes.

6.30 H. P.M.
KDKA, 309.1, E-Pittsburgh: La musique en dinant. WBZ, 333, Springfield: McEnelly. WGY, 379.5, Schenectady: La musique en dinant. WJNY, 375, New-York: Programme du studio.

7 H. P.M.
KYW, 535.4, Chicago: L'heure de musique. WEAF, 491.5, New-York: Musique. WENR, 266, Chicago: Concert. WHN, 361.2, New-York: Programme varié. WHAT, 400, Chicago: Orgue. WJZ, 454.3, New-York: L'orchestre Olson. WLS, 344.6, Chicago: Carillon. WPG, 299.8, Atlantic City: La musique en dinant. WRNY, 375, New-York: Programme du studio.

7.15 H. P.M.
WGN, 302.8, Chicago: Concert.

7.30 H. P.M.
WBZ, 333, Springfield: Récital de chant. WEAF, 491.5, New-York: Musique. WGY, 379.5, Schenectady: Musique. WOO, 508.2, Philadelphie: La musique en dinant. WOR, 405.2, Newark: L'orchestre Crystal Palace. WRNY, 375, New-York: Pianiste.

7.40 H. P.M.
WLS, 344.6, Chicago: L'orchestre Sherman.

8.00 P.M.
CNRA, 322.4, Moncton: Programme de studio. KYW, 436, Chicago: Programme de musique. KDKA, 309.1, E-Pittsburgh: Concert. WEAF, 491.5, New-York: Violoniste et les Melody Girls. WGN, 302.8, Chicago: Artistes bohémien. WJZ, 454.3, New-York: Musique. WLS, 344.6, Chicago: Orchestre, chant. WRNY, 375, New-York: L'ensemble WGN.

8.15 P.M.
WGN, 302.8, Chicago: Ash et sa troupe. WPG, 299.8, Atlantic City: Récital d'orgue. WRNY, 375, New-York: Musique.

8.30 P.M.
WBZ, 333, Springfield: Quatuor d'hommes. WEAF, 491.5, New-York: Menestrels. WOO, 508.2, Philadelphie: Orchestre. WOR, 405.2, Newark: Récital d'orgue.

8.45 P.M.
WHT, 400, Chicago: Orchestre, chant.

9.00 P.M.
KYW, 535.4, Chicago: L'heure Edison. KDKA, 309.1, E-Pittsburgh: Concert. WBBM, 226, Chicago: Récital. WEAF, 491.5, New-York: Violoniste et les Melody Girls. WGN, 302.8, Chicago: Artistes bohémien. WJZ, 454.3, New-York: Musique. WLS, 344.6, Chicago: Orchestre, chant. WRNY, 375, New-York: L'ensemble WGN.

9.15 P.M.
WOR, 405.2, Newark: Musicale. WPG, 299.8, Atlantic City: Orchestre de concert.

9.30 P.M.
WBZ, 333, Springfield: Violon, piano. WEAF, 491.5, New-York: Programme de l'orchestre La France. WGN, 302.8, Chicago: Les Swiss Violon. WHN, 361.2, New-York: Programme de musique. WRNY, 375, New-York: Ensemble. WOO, 508.2, Philadelphie: Le théâtre Fox. WTAM, 389.4, Cleveland: Programme de studio.

10.00 P.M.
CNRA, 322.4, Moncton: Orchestre. WBBM, 226, Chicago: Harmonium. WEAF, 491.5, New-York: Les Anglo Perlians. WEBB, 370.2, Chicago: Orchestre et solistes. WLS, 344.6, Chicago: Trio. WOR, 405.2, Newark: Concert. WOO, 508.2, Philadelphie: Musicale.

10.15 P.M.
WRNY, 375, New-York: Nouveautés.

10 H. 30 P.M.
WEAF, 491.5, New-York: L'orchestre Vincent Lopez. WGN, 302.8, Chicago: Le violon fantôme. WHT, 400, Chicago: Les "Hawaiians". WTAM, 389.4, Cleveland: Programme de studio.

11 H. P.M.
WGN, 302.8, Chicago: Programme de musique. WGY, 379.5, Schenectady: Quatuor. WHN, 361.2, N.-Y.: Orchestre. WHT, 400, Chicago: Orchestre varié. WQJ, 344.6, Chicago: Orchestre et chant. WTAM, 389.4, Cleveland: Les Collegian Serenaders.

11 H. 30 P.M.
WGN, 302.8, Chicago: Musicale. KYW, 535.4, Chicago: Le carnaval Congress.

12 H. P.M.
WEBB, 370.2, Chicago: Concert. Concert. WHN, 361.2, New-York: La revue Silver Slipper. WLBB, 302.8, Chicago: Programme populaire.

12 H. 30 A.M.
WPG, 299.8, Atlantic City: L'orchestre Silver Slipper.

1 H. A.M.
WENR, 266, Chicago: Vaudeville. WHT, 400, Chicago: Spécialités.

2 H. A.M.
WQJ, 447.5, Chicago: Programme populaire.

PROCHAINS MATCHS POUR LE CHAMPIONNAT DE BILLARD

Les rencontres seront probablement entre Hagenlacher et Hoppe; Reisel et Hoppe. Il est aussi question de plusieurs autres joutes importantes. - Le billard à blouses.

New-York, 7 - Il est possible que trois titres mondiaux du billard changent de mains d'ici trois mois. Après le tournoi de championnat au billard à blouse qui aura lieu à Philadelphie, du 8 au 17 novembre, les amateurs auront probablement l'opportunité d'assister à un match au 18.2 "bank-line" entre Eric Hagenlacher et Willie Hoppe ou à un match de billard à trois coussins entre Otto Reisel et Hoppe.

Le billard tend à devenir de plus en plus populaire, d'après la Brunswick Haake-Collander. Cette compagnie déclare que les billards sont en grande demande. Le jeu a gagné beaucoup de terrain en ces trois dernières années.

Les matchs d'exhibition et les tournois qui ont été tenus à New-York ou aux environs cette année ont un peu rélégué au second plan les parties de championnat. Hoppe figure sur la scène théâtrale depuis la fin d'août et il a remporté de jolis succès. Il projette de se remettre à l'oeuvre dans un mois pour pratiquer en vue de ses prochains matchs.

Charlie-S. Kline, du Stand Academy, annonce que des arrangements ont été faits pour un match-retour entre Hoppe et Andrew St-Jean. Ces deux joueurs doivent se rencontrer lundi prochain. Dans un premier match, Hoppe s'était engagé à battre St-Jean dans la proportion de 50 à 40 ou de 600 à 480, mais il échoua par 20 points et fut déclassé dans les deux derniers blocs.

Le match Reisel-Hoppe sera pour le titre à trois coussins, s'il a lieu, car Hoppe ne veut pas jouer d'autre condition. Etant donné qu'il escompte jouer en décembre contre Hagenlacher au 18.2 "bank-line", il ne veut pas pratiquer inutilement le billard à trois coussins et entreprendre un match au 18.2 sans être en condition.

Si le match Reisel-Hoppe est bien vu du public, il est possible qu'il ait lieu avant la joute Hagenlacher-Hoppe. Les premières parties entre Reisel et Hoppe seraient jouées en novembre.

Hoppe déclarait ces jours derniers qu'il lui faut pratiquer trois semaines entre un match au trois coussins et un match au 18.2 "bank-line". Il comprend qu'en jouant les trois coussins quelques jours avant le tournoi de Chicago l'hiver dernier, il a perdu la chance de défendre son titre avec succès.

L'ex-champion mondial ne peut mieux faire que de jouer contre St-Jean avant de se mesurer à Reisel. Il n'y a pas très longtemps, St-Jean lança un défi à Reisel pour jouer contre lui aux conditions accordées à C.N.R.A., MONCTON, 322.4

Demain soir, à 9 heures, temps de l'Atlantique, le poste du Chemin de fer National du Canada à Moncton, N.-B., donnera l'émission suivante: Service radiotéléphonique du département de l'agriculture. Pièce en trois actes, intitulée: "Paddy Turns the Trick" par le "Saint-George's Dramatic Club", sous la direction de Mme R. R. Gander.

Les morceaux de musique entre les actes seront donnés par la chorale Saint-Georges.

A 11 heures p.m. L'orchestre de danse du poste CNRA.

LES QUILLES

Résultats des parties de la Ligue de Quilles des officiers des douanes de Montréal:

Table with columns: Jaune, Grenier, Bourdeau, Dion, Brisebois, Lemieux, capt., 433 393 414

Table with columns: Noir, Robert, Slattery, Bonetto, Allard, Desroches, capt., 423 418 487

Table with columns: Vert, Martineau, Sabourin, Clement, Finlay, capt., 423 418 487

Table with columns: Marrons, Blumenfeld, Myre, Dauphinois, Wolfenden, Gauthier, capt., 473 472 441

Table with columns: Bleu, Garard, J.-A., Galarnneau, Goulet, Lachance, capt., 337 436 462

Table with columns: Rouge, Tessier, Murphy, Gagnon, Ainey, capt., Goyer, 437 431 483

Table with columns: Blanc, Groux, Chagnon, Barry, Gareau, Graveline, capt., 437 431 483

Table with columns: Imperial Oil, J.N. Bégin, H.J. Hamilton, A. Frigon, Foley, H. Hutchison, Total, 651 678 672 1993

Table with columns: Courville, Leroux, Toussaint, Charpentier, Gravel, Total, 650 775 655 2080

Table with columns: Studebaker Corp., Gordon, Wheeler, L.H. Mein, A.W. Mein, S. Reid, Total, 786 717 680 2183

Table with columns: Can. Gen. Electric, Delaney, Patterson, Blank, Salicbury, Clooney, Total, 660 638 611 1909

Table with columns: Renault Motors, St-Vincent, St-Pierre, Meunier, Marcel Gill, Mauviel, Total, 572 669 666 1907

Table with columns: Cusson Bros, Raymond, Dineille, Boileau, Fdancœur, H. Cusson, Tremblay, Total, 542 632 695 1869

Table with columns: Lamontagne Limitée, Martin, Besette, Ducharme, Dion, Vincent, Total, 792 833 688 2313

Table with columns: mer DesSeres, Leclere, Giguère, Ladouceur, Parisseau, Dupras, Total, 597 640 676 1913

Table with columns: Linteau Automobile, Maheu, Beaulac, Parent, Bédard, Linteau, Total, 578 674 582 1834

Table with columns: Omer DesSeres, Mulville, Harrison, Finestone, Bickham, Thomson, Total, 741 677 717 2135

Table with columns: St-Vincent, Sagala, Total, 94 123 101 324

Table with columns: Wood, Dressing, Redor, Montgomery, W. Sallaway, Total, 453 481 534 1468

Table with columns: Bureau du Gérant, R. Morin, Young, Levine, Cenni, Total, 483 507 460 1450

Table with columns: Position des clubs, Chefs, Morse, Service, Plans, Bureau du Gérant, Bureau du Surintendant, Total, 4 2 3 3 3 3

Table with columns: CHAMPION AUX COURSES DE VERDUN, La matinée de dimanche prochain, au rond de Verdun, sera, selon toute apparence, l'une des plus intéressantes de la saison.

Table with columns: L'ASSEMBLEE DU MONTAGNARD, C'est ce soir qu'aura lieu l'assemblée mensuelle du club à la salle de l'Union de Commerce, 1049 rue Berlioz.

Table with columns: LE GUYBOURG EST CHAMPION, Devant le refus de la direction de l'Ahuntsic d'aligner son équipe régulière dans la joute finale pour le championnat de la Ligue Indépendante.

Table with columns: LE GOLF, L'Association Athlétique de l'Université de Montréal aura son premier tournoi de golf le 12 de ce mois au superbe club "Country Club of Montreal".

Table with columns: UN ELOGE DE LA LOI LEMIEUX, Un député anglais, sir John Simon, dit qu'elle excelle à régler les différends.

Table with columns: M. POINCARÉ REMERCIÉ MONTREAL, L'hon. P. Roy, commissaire canadien, lui remet la souscription de Montréal pour le franc.

M. POINCARÉ REMERCIÉ MONTREAL
L'hon. P. Roy, commissaire canadien, lui remet la souscription de Montréal pour le franc.

LE TOTAL DE CE DON A FORMÉ LA SOMME DE 1,198,226.38 DE FRANCS
(Cable de la Presse Associée)
Paris, 7 - (Cable spécial) - Au nom du "Comité du relèvement du franc", formé à Montréal il y a quelques mois, l'honorable Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, a remis hier à Monsieur Poincaré, président du conseil et ministre des finances, la somme de 1,198,226.38 francs, produit intégral de la souscription volontaire.

LA MATINÉE DE DIMANCHE PROCHAIN, AU ROND DE VERDUN, sera, selon toute apparence, l'une des plus intéressantes de la saison. En effet, au nombre des attractions, sera le fameux Rabban, appartenant à M. Rivard, des Trois-Rivières, qui a remporté de si belles victoires dans toute la province.

LE PROGRAMME DE DIMANCHE COMPTERA trois classes: un free for all, à quelques francs, où honneur des gagnants sera remis; un handicap, où les gagnants recevront des médailles; un handicap, où les gagnants recevront des médailles.

LE COMITÉ DE SOUSCRIPTIONS VOLONTAIRES pour le relèvement du franc, spontanément formé à Montréal, il y a quelques mois, a obtenu de Monsieur Poincaré, président du conseil et ministre des finances, la somme de 1,198,226.38 francs, produit intégral de la souscription volontaire.

EN ANGLETERRE EN SIX JOURS VIA PLYMOUTH
Si vous allez en France, entrez immédiatement en prenant un paquebot de la Ligne Française qui vous conduira à Paris en quatre jours, New-York à un prix couvert à New-York, où vous attend un train spécial vous menant à Paris en trois heures.

TAUX SPÉCIAL PAR BATEAU POUR LE VIEUX QUÉBEC
Prenez la route des gens d'affaires, le-y par bateau, c'est la route confortable et salubre de vos affaires et vous aurez tous les temps voulu pour parler affaires. Les cabines sont climatisées à la vapeur et la cuisine est incomparable.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN
SERVICE REGULIER DE FRET DE MONTREAL A
St. Kitts, Antigua, Barbades, La Trinité et Demerara.

LE GUYBOURG EST CHAMPION
Devant le refus de la direction de l'Ahuntsic d'aligner son équipe régulière dans la joute finale pour le championnat de la Ligue Indépendante, le club de J. Chénette a définitivement proclamé champion du circuit Narbonne pour la saison 1926, à une assemblée convoquée d'urgence hier soir.

LE GUYBOURG EST CHAMPION
Devant le refus de la direction de l'Ahuntsic d'aligner son équipe régulière dans la joute finale pour le championnat de la Ligue Indépendante, le club de J. Chénette a définitivement proclamé champion du circuit Narbonne pour la saison 1926, à une assemblée convoquée d'urgence hier soir.

seurs et des élèves dépasse cent mille francs; et l'apport émouvant des petits enfants et des travailleurs, joint à celui de l'élite intellectuelle et des hommes d'affaires, autant de faits qui importent de souligner et qui facilitent notre tâche.

Les Français, qui forment à Montréal une importante colonie, s'empresèrent de seconder notre initiative avec une générosité et un dévouement qui convient de louer; des institutions financières et des corporations commerciales répondirent magnifiquement à notre appel; et nombre de nos concitoyens d'origine anglaise, fiers de l'empreinte que la civilisation française laissa sur notre sol, tinrent à s'associer à cette manifestation.

Puisse donc ce témoignage spontané de toute une population apporter un peu de réconfort à votre pays. Monsieur le président, vous encouragez dans l'oeuvre de réhabilitation que vous poursuivez si vaillamment, et resserrer encore davantage, si possible, les liens d'affection qui nous unissent et développer entre nous les relations permises, par quoi s'affirmera la parenté de nos esprits et de nos âmes.

Pour le Comité: Le président: LOMER GOUIN. Le secrétaire: ADJUTOR SAVARD. Au nom de la France, M. Raymond Poincaré accepta le don gracieux qui ne peut que contribuer à hâter le relèvement définitif de la devise française. Cette preuve de confiance, venue d'outre-Atlantique, fait du bien à l'âme française et la reconforte. Le président du conseil remercia avec effusion les citoyens de Montréal, ayant de la faire de nouveau par lettre, ajoutant que cette nouvelle preuve de générosité des Canadiens fortifie encore les deux peuples le lien indéchirable d'amitié que la guerre a cimenté, et qui tient à tant de souvenirs et à tout un passé.

En Angleterre en six jours VIA PLYMOUTH
Si vous allez en France, entrez immédiatement en prenant un paquebot de la Ligne Française qui vous conduira à Paris en quatre jours, New-York à un prix couvert à New-York, où vous attend un train spécial vous menant à Paris en trois heures.

TAUX SPÉCIAL PAR BATEAU POUR LE VIEUX QUÉBEC
Prenez la route des gens d'affaires, le-y par bateau, c'est la route confortable et salubre de vos affaires et vous aurez tous les temps voulu pour parler affaires. Les cabines sont climatisées à la vapeur et la cuisine est incomparable.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN
SERVICE REGULIER DE FRET DE MONTREAL A
St. Kitts, Antigua, Barbades, La Trinité et Demerara.

LE GUYBOURG EST CHAMPION
Devant le refus de la direction de l'Ahuntsic d'aligner son équipe régulière dans la joute finale pour le championnat de la Ligue Indépendante, le club de J. Chénette a définitivement proclamé champion du circuit Narbonne pour la saison 1926, à une assemblée convoquée d'urgence hier soir.

LE GUYBOURG EST CHAMPION
Devant le refus de la direction de l'Ahuntsic d'aligner son équipe régulière dans la joute finale pour le championnat de la Ligue Indépendante, le club de J. Chénette a définitivement proclamé champion du circuit Narbonne pour la saison 1926, à une assemblée convoquée d'urgence hier soir.

LE GUYBOURG EST CHAMPION
Devant le refus de la direction de l'Ahuntsic d'aligner son équipe régulière dans la joute finale pour le championnat de la Ligue Indépendante, le club de J. Chénette a définitivement proclamé champion du circuit Narbonne pour la saison 1926, à une assemblée convoquée d'urgence hier soir.

Nos libertés parlementaires

L'honorable M. King, accompagné de l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et de l'honorable P. C. Larkin, haut commissaire canadien à Londres, partira samedi pour Londres.

Tous trois iront représenter le Canada à la prochaine conférence impériale qui doit s'ouvrir le 17 octobre courant.

Au lendemain des dernières élections, on a remarqué une certaine indécision quant au départ du premier ministre pour la conférence. On se demandait s'il aurait le temps d'y aller personnellement ou bien s'il ne laisserait pas le soin de nous représenter à notre haut-commissaire.

Mais, le premier ministre canadien a le premier jugé qu'il était important pour notre pays d'être représenté par son premier ministre et il a pris les dispositions nécessaires pour faire ce voyage.

Il est en effet important pour nous que l'honorable M. King soit présent à cette conférence où on prévoit que la discussion de questions affectant directement le status des dominions.

Il n'y a pas de doute que parmi ces questions, comme le laissent entendre les journaux de Londres, l'une des principales sera sans doute celle des prérogatives des gouverneurs généraux.

On sait que la question constitutionnelle a été longuement débattue au cours de la dernière campagne par suite de l'action du gouverneur général de refuser de complaire à un conseil du premier ministre.

Nous répétons qu'il ne peut être question en cela d'un acte hostile de lord Bynng personnellement.

Comme il a été longuement expliqué ici et ailleurs par le premier ministre et les orateurs libéraux, le point en litige dans ce cas était de savoir si le gouverneur général pouvait refuser à un premier ministre une demande qu'il lui présentait "pro forma" pour l'accorder à un autre qui n'avait aucun mandat du peuple comme premier ministre.

La question a profondément agité l'opinion publique, non seulement au Canada, mais dans tout l'empire et on conçoit qu'à l'approche de la conférence impériale elle soit de nouveau mise sur le tapis.

L'attitude prise par l'honorable M. King au cours de la dernière campagne à ce sujet nous met parfaitement à l'aise quant à l'issue de la discussion qui se produira à Londres.

Les dominions britanniques jouissent aujourd'hui de libertés parlementaires qui leur ont été garanties par l'empire britannique même; il en est jaloux, — pour ce qui est du Canada, du moins, — et il ne demande qu'à les faire respecter dans leur intégralité.

Quand aurons-nous ce plan d'ensemble ?

Un nouveau service vient d'être inauguré par la compagnie des tramways: celle des tramways à employé unique.

Comme on l'a expliqué lors de l'inauguration, hier, le but de ce service additionnel est de décongestionner différents circuits aux heures d'engorgement.

L'idée est certes digne d'encouragement, tout comme il faut applaudir au service d'autobus qui a été installé sur différentes rues et qui donnera une plus grande satisfaction encore quand il aura été augmenté.

Mais, comme le disait l'honorable M. Perron, jamais nous ne pourrions arriver à coordonner de façon satisfaisante nos moyens de transport tant que nous n'aurons pas un plan d'ensemble pour la ville de Montréal.

Le ministre de la Voirie insistait aussi sur la nécessité de ce plan d'ensemble lors de l'inauguration de la Chambre de Commerce et nous ne pouvons que l'approuver dans ses paroles.

Voilà plusieurs années que nous demandons aux autorités municipales de s'occuper sérieusement de ce problème d'urbanisme, mais rien de pratique n'a encore été fait.

On a bien nommé une commission d'urbanisme mais quels sont les résultats appréciables qu'elle a donnés jusqu'ici ?

La ville de Montréal n'est pas au terme de son développement. Dans dix ans d'ici elle se sera considérablement étendue, de nouveaux quartiers auront été ajoutés à ceux qui existent déjà et il importe d'y songer dès maintenant et d'entrevoir cet avenir afin de ne pas avoir, dans dix ans, les problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui.

Le plan d'ensemble est une nécessité absolue — alors pourquoi ne pas s'y intéresser de façon pratique immédiatement ?

Combien de désagréments nous serions-nous évités, dans le transport, la disposition des rues, des parcs, etc., si l'on avait élaboré il y a vingt ans ce plan d'ensemble que l'on demande aujourd'hui.

Il n'est évidemment jamais trop tard pour doter une ville comme la nôtre d'une amélioration aussi indispensable, mais encore faut-il se mettre résolument à la tâche.

Nous espérons que l'appel de l'honorable M. Perron et de tous ceux qui s'intéressent à la chose sera finalement entendu des autorités municipales et qu'elles étudieront en hommes prévoyants cette question si grosse de conséquences.

Un rapport américain sur la loi des liqueurs

Un quotidien américain publiait hier le résumé d'un rapport d'une congrégation méthodiste américaine dans lequel cette dernière niait le succès du système de contrôle des liqueurs par l'Etat.

A la lecture de ce rapport on ne peut que penser que véritablement celui qui en est l'auteur n'est pas venu pousser son enquête dans la province de Québec, initiatrice de ce système.

Le rapport en question dit que le système de tempérance mitigée a augmenté la criminalité et a encouragé la consommation des liqueurs alcooliques.

Nous n'avons pas au juste les statistiques des autres provinces du Canada, mais nous savons bien que pour ce qui est de la province de Québec, loin d'augmenter, la consommation de l'alcool a diminué ainsi que la criminalité.

Le rapport dit qu'il n'est basé que sur des statistiques hors de tout doute.

Nous ne comprenons pas beaucoup cela, car chaque fois que nous avons publié les statistiques officielles que les autorités compétentes nous fournissaient, l'on s'est aperçu qu'il en était tout autrement dans notre province.

Depuis la mise en vigueur du système actuel de contrôle par l'Etat, nous avons constaté avec satisfaction que c'est dans notre province que la criminalité était la moins élevée, proportion gardée de la population.

De plus, comme le faisait remarquer l'an dernier, — si nos souvenirs sont exacts, — la consommation des liqueurs alcooliques diminue sensiblement pour faire place à celle des vins, ce qui est plus normal.

Notre loi, comme nous l'avons déjà dit et ce que ne savent probablement pas les auteurs de ce rapport américain, a reçu les meilleurs encouragements de la part des autorités religieuses et sociales, tout comme elle a été reconnue moralisatrice par nos tribunaux.

La consommation des liqueurs est sans doute plus grande en été qu'en hiver, mais si l'on consulte les statistiques de la Commission des Liqueurs l'on s'apercevra que la vente se fait surtout aux magasins avoisinant les hôtels où regorgent les touristes et non dans les quartiers résidentiels.

A tout événement, nous avons maintes fois prouvé que la loi des liqueurs donnait de très satisfaisants résultats, qu'elle n'empoisonnait pas le monde et qu'elle était un succès économique autant que moral.

Elle rencontre tellement les vues de tout le monde qu'actuellement plusieurs provinces l'ont imitée et Ontario, — la province ultra-prohibitionniste, — s'approprie à en décréter une semblable.

La réélection des ministres

La réélection de onze ministres du nouveau cabinet libéral a été fixée au 9 novembre prochain. Celle des autres ministres a été différée, les brefs électoraux n'étant pas retournés à Ottawa encore.

On ne sait si les conservateurs jugeront à propos de faire de l'opposition à la réélection de ces ministres qui viennent d'obtenir un si éclatant témoignage de confiance de la part du peuple.

Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute que le gouvernement remplira cette formalité sans encombre sérieux.

D'ailleurs des conservateurs eux-mêmes n'ont-ils pas déclaré, le lendemain de l'élection du 14 septembre dernier, qu'ils ne mettraient aucune entrave à l'administration rapide de la chose publique ?

Cela remet cependant sur le tapis la question à maintes reprises discutée: savoir s'il est nécessaire de maintenir cette coutume de notre système parlementaire.

Mais, pour le moment, il n'y a rien de changé à cela et les nouveaux ministres devront faire ratifier par leurs électeurs le choix que le premier ministre a fait d'eux comme ses collaborateurs.

Les élections partielles du 9 novembre prochain confirmeront le verdict rendu le mois dernier et le gouvernement sera définitivement en mesure de songer à donner au Canada une administration progressive et heureuse.

C'est ce que le pays a demandé par son dernier verdict et il a placé sa confiance dans le parti libéral pour cela.

Il a eu raison.

Un châtiment ?

La "Patrie" d'hier conclut un article sur le prochain hiver ainsi:

"Nous croyons avec le météorologiste que les rigueurs du prochain hiver dépendront de ce que la terre pourra absorber de radiation solaire. Mais le temps est aussi régi par la Providence, et celle-ci pourrait bien réserver un dur hiver au Canada pour lui faire expier le vote qu'il a donné le 14 septembre!"

"Car il ne faut pas cesser de croire à une justice immanente, n'est-ce pas?"

Le confrère croit-il vraiment que le peuple canadien a commis une si grosse faute qu'il lui faille encourir les foudres de la Providence ?

Il est peut-être le seul à le croire, car le pays est bien d'avis qu'il s'est donné un bon gouvernement et c'est mal juger ses intentions que de lui laisser entrevoir ce châtiment...

LE BILAN DEFINITIF

Profitons de l'occasion qui nous est offerte par la publication officielle du trente-quatrième rapport annuel du ministère du Commerce, d'Ottawa, sur le mouvement commercial du Canada durant l'année fiscale 1925-26, celle qui s'est terminée le 31 mars dernier, pour épinglez quelques faits capitaux de nature à créer des certitudes définitives dans l'opinion publique sur la situation en Canada.

En 1921, la balance de notre commerce extérieur accusait un déficit de plus de 29 millions de dollars; nous achevions pour 29 millions de dollars de plus que nous ne vendions. Nous y étions donc nationalement de notre poche.

Depuis, nous avons encaissé chaque année des surplus en progression croissante; en 1922, un surplus de 6 millions; en 1923, un surplus de 142 millions; en 1924, un surplus de 165 millions; puis en 1925, un surplus de 284 millions, et, enfin, en 1926, un surplus de 401 millions.

Pour fixer les esprits, ajoutons que, en 1914, notre balance commerciale avait été en déficit de 163 millions.

Ce résultat remarquable contraste avec ceux prévalant dans presque tous les autres pays durant cette même période; de fait, en 1926, la balance commerciale du Canada, en surplus de 401 millions de dollars, était notablement supérieure au surplus de la balance commerciale enregistrée par nos puissants voisins, les Etats-Unis, laquelle ne s'élevait qu'à 352 millions de dollars.

Cette comparaison dispense de tout commentaire; elle met en pleine valeur le merveilleux effort réalisé par le Canada.

Le développement de nos exportations a été le principal facteur d'une telle situation. De 740 millions de dollars, valeur de nos exportations en 1921, nous avons successivement atteint en 1922 le chiffre de 931 millions, puis 1,058 millions, puis 1,081 en 1925 et, enfin, 1,328 millions en 1926.

Avant la guerre, en 1914, la valeur de nos exportations n'atteignait que 455 millions.

On juge par là du chemin parcouru! Nous avons accru la valeur de nos exportations de 291 pour cent durant cette période!

Dans le même temps, si nos importations ont elles aussi augmenté de valeur, ce qui est inévitable, puisque notre production nationale s'alimente largement de matières premières achetées au dehors, la progression en a été maintenue dans des limites fort satisfaisantes.

La valeur de nos importations, qui était en 1922 de 747 millions, n'est montée en 1926 qu'à 927 millions, soit une augmentation proportionnelle de seulement 24 pour cent, et, par rapport à 1914, la dernière année d'avant-guerre (619 millions d'importations), la progression n'est proportionnellement que de 19 pour cent.

Ce qui est plus significatif encore, qui démontre bien la nature particulièrement saine de cette augmentation de nos importations au point de vue de l'économie nationale, c'est que, si on distingue dans ces importations les deux catégories des entrées en franchise (correspondant aux matières importées et nécessaires à notre activité économique) d'avec celle des entrées soumises aux droits de douane, on constate que l'augmentation proportionnelle en 1926 sur 1914 est de 165 pour cent pour la catégorie des entrées en franchise et, donc, forme la plus forte proportion de l'augmentation totale.

L'augmentation de nos importations répond principalement aux besoins de notre production nationale plus active.

En fait, le pourcentage relatif de nos exportations, dans l'ensemble du commerce extérieur du pays, a constamment progressé depuis 1921.

De 97 pour cent en 1921, ce pourcentage a progressé successivement pour atteindre en 1926 le chiffre de 143 pour cent.

En 1914, point de comparaison nécessaire pour mieux apprécier le chemin parcouru, ce pourcentage des exportations, dans l'ensemble de notre commerce extérieur, n'était que de 73 pour cent.

Tandis qu'en 1914, nous ne vendions à l'étranger que pour une valeur de 73 pour cent du montant que nous lui achetions, en 1926, actuellement, nous vendons à l'étranger pour 143 pour cent, c'est-à-dire 143 dollars pour chaque 100 dollars que nous lui achetons.

La conclusion s'impose, indiscutable: le Canada a réalisé des progrès réjouissants, presque sans comparaison partout ailleurs en ces dernières années. Il faut donc bien admettre qu'en somme, le régime économique dont jouit le pays répond à ses besoins. Nous sommes dans la bonne voie et notre préoccupation doit être d'y rester en évitant de courir des aventures incertaines pour la seule satisfaction de certaines théories. — (La "Presse").

ARVIDA CHOÏSIT SON SECRETAIRE

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Armand Viau, L.S.C., vient d'être nommé Secrétaire-trésorier de la nouvelle ville d'Arvida, (comté de Chicoutimi). M. Viau est licencié des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, ancien élève des Hautes Etudes Commerciales de Paris, France, et ex-boursier-stagiaire commercial du gouvernement provincial.

"LA TENDRESSE"

La belle pièce d'Henry Bataille remporte un succès artistique qui a plus considérablement.

C'est une superbe pièce que "La Tendresse", d'Henry Bataille, que la troupe de la Porte Saint-Martin connaît hier soir, et qui sera à l'affiche ce soir et demain, matinée et soirée. C'est une pièce qui porte bien la marque psychologique du célèbre auteur dramatique. Bataille analyse, dans cette oeuvre, les sentiments d'un homme déjà âgé, qui se met à aimer, qui apprend qu'il est trompé, devient jaloux, finalement, abandonne sa maîtresse, non sans une scène déchirante. La jeune femme avoue qu'elle l'aimait sincèrement et du plus profond de son coeur, tandis que l'autre amour n'était que l'abandon à une passion matérielle, vulgaire et dans laquelle le coeur et l'esprit n'ont rien à voir. Mais l'amant trompé reste inflexible et la chasse. Deux ans après, il est malade. Auteur dramatique célèbre, il ne produit plus rien. Sa maîtresse était son interprète; il ne la plus, il n'écrit plus. Toutefois, malade, il cherche à la revoir dans ses deux enfants à qui, chaque Noël il donne des cadeaux. Finalement, il fait demander pour régler un procès auquel elle est mêlée et dans lequel son nom à lui sera mis de l'avant. Il regie, devant l'ami qui l'accompagne discrètement sa vie solitaire, les frais de la poursuite et en retour, tout ce qu'il demande, de la jeune femme, c'est un peu de tendresse et rien de plus. Il veut revoir ses yeux, entendre son petit rire clair, il veut que ce soient ses doigts qui ferment ses yeux à son heure dernière. Et la vie continuera ainsi. Lui, il la reverra de temps à autre, causant avec elle et oubliant tout du passé dans une tendresse toute filiale.

Henry Bataille a traité cette thèse de main de maître. Tout son talent de psychologue perce dans cette pièce admirablement charpentée et dans laquelle on voit percer tous les sentiments humains: amour, gaieté, douleur, haine, ennui et enfin la tendresse qui guérira bien des maux amers. Les trois actes sont élaborés avec science et l'intrigue ne languit pas. Le style de l'oeuvre est très riche et le développement se fait naturellement. Parfois l'oeuvre est déchirante et d'autres moments elle est pleine de douceur.

Quant à l'interprétation, il faut reconnaître qu'elle est parfaite en tous points. Nous avons pu apprécier, dans le rôle de Marthe Bellière, toutes les hautes qualités dramatiques de Mme Germaine Draz. Elle avait déjà créé une certaine impression dans "La menace", mais elle s'est révélée plus encore dans "La tendresse". Dans le premier, c'est la sautillante amoureuse qui est heureuse près de celui qui l'aime profondément. Elle est jeune, gaie et ne pense qu'à rire. Dans le deuxième, c'est la femme chassée, meurtrie et désespérée. Elle n'est plus elle-même et la crise de jalousie comme le départ tragique. Enfin, dans le troisième, c'est encore l'amante qui veut reprendre la vie d'autrefois, mais qui ne le peut devant l'inflexibilité du dramaturge devenu à un âge où il atteint la sagesse. Mais elle est heureuse quand même de pouvoir le revoir et de le soigner. Madame Dermoz a su traduire tous ces sentiments avec une flamme de grande comédienne et elle a profondément remué ses auditeurs.

Quant à M. Pierre Magnier, nous avons retrouvé en lui l'artiste complet que nous avons appris à connaître. Il est toujours le même: consciencieux, possédant son rôle parfaitement et l'interprétant avec une vie intense et sincère. C'est surtout dans le deuxième et le troisième qu'il est admirable de fougue et de tristesse à la fois, de colère et de désespoir. C'est certes l'un de ses meilleurs personnages que celui de "Bar-nac".

La pièce évolue autour de ces deux personnages, les autres rôles n'étant qu'épisodiques. La distribution est presque au complet dans cette oeuvre magnifique de Bataille. Les décors sont fort élégants et les femmes portent de superbes toilettes. Il n'y a aucune raison pour que cette pièce ne fasse salle comble à chaque représentation.

Il est regrettable que des gens persistent à arriver en retard quand ils savent que le spectacle doit commencer à 8.30 heures précises. Il semble que ce soit déjà assez tard pour leur permettre d'arriver à l'heure. Nous conseillons volontiers à la direction de faire attendre les retardataires à l'arrière. De cette façon ceux qui ont le scrupule d'arriver au lever du rideau ne subiront pas le très désagréable inconvénient de perdre la moitié du premier acte qu'ils labourent toute la thèse dans un miroitement littéraire qu'il fait peine de ne pouvoir saisir dans toute sa plénitude.

J. RENE DE COTRET.

L'ARGENT QUI DESUNIT

Un agent de police de Cologne et sa fiancée s'étaient cotés pour acheter un billet de loterie. Ils gagnèrent le gros lot de 120,000 marks, valeur or.

Le fiancé, galant, laissa à sa fiancée la totalité du gain. N'allaient-ils pas mettre bientôt tout en commun? Mais à peine fut-elle mise en possession de la forte somme que la fiancée rompit ses fiançailles.

Le policier s'est adressé aux tribunaux pour obtenir que la moitié des 120,000 marks lui soit rendue. Mais il ne réclame pas la fiancée.

BIBLIOGRAPHIE

"REVER, CHANTER, PLEURER"

Tel est le titre d'un nouveau volume de vers de M. Oscar LeMyre, qui nous a déjà donné plusieurs recueils de poésies. Avec un trop court préface de M. Edouard Montpetit, le volume contient des essais du genre un peu triste et rêveur qu'est celui de M. LeMyre, mais en somme très intéressants. Evocations amicales, amoureuses, déceptions personnelles, descriptions champêtres, poèmes divers, sonnets, acrostiches, prières, il y a de tout dans ce recueil disparate.

Ce serait surprendre l'auteur lui-même de dire que ces vers sont des chefs-d'oeuvre; mais, dans l'ensemble, la critique admettra qu'il y a de fort belles pages et une élévation poétique très méritoire. Le sens commun a échappé à M. LeMyre. La chanson, qu'il cultive de préférence avec une grâce et une facilité personnelles, forme la meilleure partie de l'oeuvre. L'auteur y met un naturel pétillant et approprié à chaque sujet. Ses évocations d'amoureux ne sont pas dépourvues de mérite.

"Réver, chanter, pleurer", ne saurait échapper à ceux qui aiment les vers de Musset, de Lamartine, de Sully-Prud'homme. Il s'y trouve quelques pièces de salon qui se reciteront fort bien. Nous souhaitons à M. LeMyre un succès mérité.

Gérard MALCHELOSSE

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre, 1926, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour une période de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No. 2 de Saint-Césaire. A commencer le 1er janvier, 1927.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Saint-Césaire et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR, Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, 6 octobre, 1926. 158-5-16-22

CANADIEN NATIONAL

Soumissions pour Traverses en bois dur.

Des soumissions cachetées adressées au sousigné et portant à l'endroit "Soumissions pour traverses en bois dur" seront reçues au Bureau de l'Agent Général pour les traverses et le bois de construction, chambre 802, immeuble Canadian National Express, rue McGill, Montréal, jusqu'à midi, mardi, 19 octobre 1926, pour traverses de chemin de fer en sapin, pin canadien, pin Jack, pin Prince, mélèze et cèdre, coupé entre le 1er octobre 1926 et le 1er mai 1927, et livré entre le 1er janvier 1927 et le 30 septembre 1927 - P. A. B. aux wagons, Chemin de Fer Canadien National, conformément aux spécifications S. 3 W. 1. 2. Des formulaires de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'agent des traverses à Moncton, Toronto ou Winnipeg, ou à l'agent général pour les traverses et le bois de construction à Montréal.

Les soumissions ne seront pas considérées à moins d'être faites sur les formulaires fournis à cette fin par la Compagnie du Chemin de Fer.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée. G. P. MACLAREN, Agent général pour les Traverses et le bois de construction, Montréal, Qué., 28 septembre, 1926. 158-6

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — demandeuse: JEANNETTE RACINE, défenderesse: M. JOHN ELDRIDGE MALCOLM, défendeur.

La demanderesse JEANNETTE RACINE, des Cité et district de Montréal, épouse de JOHN ELDRIDGE MALCOLM, agent, du même lieu, a institué une action en séparation de biens contre son dit époux, le 9 avril, 1926.

PIERRE LEDIET, Procureur de la demanderesse. Montréal, 6 octobre, 1926. 158-1

Avez-vous besoin de beurre? Si vous voulez du beurre de toute première qualité commandez le beurre marque "Fern" du livreur de Borden. Il est fait de crème pure pasteurisée et il est de qualité supérieure. Salé ou non; il est mis en un double emballage, afin de lui conserver toute sa saveur. BORDEN'S Farm Products Co., Ltd. YORK 5853

OUVRE SAMEDI MIDI EXPOSITION DES PRODUITS du CANADA PLUS DE CENT CINQUANTE EXHIBITS PLUSIEURS ATTRACTIONS Instructives et Intéressantes EDIFICE MORGAN, Avenue Union. Admission 25c ADELSTAN LEVESQUE, Directeur-Gérant.

LE DR MASSON EST CONDAMNE A LA PRISON

Parce qu'il ne s'était pas conformé à une ordonnance de la Cour, rendue le 26 avril dernier

COLLEGE DES DENTISTES

Le docteur Masson prétend ne pouvoir produire les livres demandés par le tribunal

Le docteur Médéric Masson, dentiste, vient d'être condamné par l'honorable juge Coderre, sur une règle nisi émise à la demande du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec, à un an d'emprisonnement, pour ne pas s'être conformé à une ordonnance rendue par la Cour le 26 avril dernier et lui enjoignant de produire devant le tribunal certains livres de la Compagnie Dentaire Masson Limitée.

L'origine de ce litige qui remonte en juin 1925 fut une action prise par le Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province contre la Compagnie Dentaire Masson Limitée, accusant cette dernière d'avoir violé la loi dentaire de la province par des annonces illégales dans les journaux. En décembre 1925, jugement fut prononcé sur cette action par l'honorable juge Philippe Demers qui condamna la Compagnie Dentaire Masson Limitée à \$100 d'amende pour infraction à la loi dentaire. Le Collège des Chirurgiens Dentistes tenta alors d'exécuter son jugement et il demanda à la Cour d'ordonner au docteur Masson qui avait été l'organisateur et le président de la compagnie de produire les livres de cette dernière. Cette demande du Collège des Chirurgiens Dentistes fut accordée et une ordonnance de la Cour rendue le 26 avril dernier enjoignit au docteur Masson de produire devant le tribunal tous les livres de la compagnie. Le docteur Masson ne se conforma pas à cette ordonnance et une règle nisi fut émise contre lui le 25 mai dernier. Il contesta cette règle nisi et c'est sa contestation que l'honorable juge Coderre vient de rejeter en déclarant la règle nisi absolue et en le condamnant à un an de prison sauf à être condamné de derechef ou jusqu'à ce qu'il se soit conformé à l'ordonnance du 26 avril.

Dans sa contestation de la règle nisi, le docteur Masson alléguait qu'il lui est impossible de produire les livres de la compagnie défenderesse parce que ces livres ne sont plus en sa possession depuis la fin d'avril 1926. Il soutient que les livres de la compagnie sont disparus de l'endroit où il les avait placés, qu'ils ont dû être volés et que malgré toutes ses recherches ces livres n'ont pu être localisés ni retrouvés. Il affirmait qu'il est de bonne foi et ne veut aucunement tromper la Cour.

Le Collège des Chirurgiens-Dentistes avait répondu à cette contestation en niant tous les allégués.

L'honorable juge Coderre jugea que le docteur Masson n'avait pas prouvé les allégués essentiels de sa contestation et qu'il n'avait pas montré cause suffisante pour empêcher la règle nisi d'être déclarée absolue.

Jugement fut rendu en conséquence le docteur Masson coupable de mépris de la Cour et de non-conformité à la règle nisi absolue et fut emprisonné dans la prison commune de ce district pour le terme d'une année sauf à être condamné de derechef ou jusqu'à ce qu'il se soit conformé à l'ordonnance du 26 avril 1926 et ait produit les livres de la compagnie et payé les frais encourus sur la règle nisi.

IL N'A PAS DROIT A UNE INDEMNITE

La Corporation avait le droit de l'exproprier pour élargir un chemin de front

POUVOIR DES ESTIMATEURS

L'hon. juge Philippe Demers renvoie une demande d'injonction contre une municipalité

L'honorable juge Philippe Demers a renvoyé hier au mérite une demande d'injonction faite par M. Hector Besner contre la Corporation du Village de Belle-Plage pour empêcher cette dernière de faire passer un chemin de front sur sa propriété sans l'indemniser.

Besner prétendait sur sa demande d'injonction que la corporation défenderesse s'était illégalement emparée de deux lots de terrains qui lui appartenaient pour élargir un chemin de front existant depuis plusieurs années. Il soutenait que les estimateurs de la municipalité avaient illégalement procédé à l'expropriation de son terrain sans lui accorder aucune indemnité et il demandait que défense fut faite à la corporation de continuer ses travaux.

La corporation prétendait que son blâmer par la loi avait été suivies et que les estimateurs avaient procédé régulièrement.

L'honorable juge Philippe Demers jugea, d'après la preuve, que le demandeur n'avait pas pu se tromper sur les intentions des estimateurs et qu'il était averti que l'on voulait l'exproprier. Les estimateurs, dit l'honorable juge, étaient obligés d'entendre les témoins du demandeur, mais rien dans la loi ne les obligeait d'avertir le demandeur d'avoir des témoins ni de le mettre en demeure de les produire, c'était au demandeur à amener ses témoins et à les faire entendre d'autant plus qu'il avait été entendu lui-même.

La Cour jugea aussi en vertu de l'article 796 du Code municipal que les estimateurs avaient le droit de refuser toute indemnité. Ils ont évidemment dit l'honorable juge, estimé la valeur du terrain pris et les avantages qui en résultait au demandeur puis qu'ils sont arrivés à la conclusion qu'il y avait compensation, et il leur suffisait de dire dans leur décision que l'amélioration valait la valeur du terrain et qu'ils refusaient toute indemnité.

La demande d'injonction fut en conséquence renvoyée avec dépens.

RELATIONS ENTRE MAITRE ET SERVITEUR

Un intéressant jugement de l'hon. juge Surveur dans une cause de Poirier versus Martin

SERMENT DU MAITRE

Action pour gages de certains domestiques qui se prescrivait par une année

Un jugement intéressant sur les relations entre serviteur et maître vient d'être rendu par l'honorable juge Surveur de la Cour Supérieure, sur une action intentée par Albert Poirier à M. Alexandre Martin, le gouverneur de l'île Sainte-Hélène. Poirier réclamaient de M. Martin la somme de \$300, pour services rendus à la résidence de ce dernier à l'île Sainte-Hélène. M. Martin avait plaidé qu'il avait engagé le demandeur par contrat, d'accord avec le demandeur, à garder ce dernier, à le loger, à le nourrir, à le vêtir et à lui donner \$5, par mois et qu'après un certain temps le demandeur était parti de chez lui satisfait et n'avait rien réclame.

En rendant jugement, l'honorable juge Surveur fit remarquer que celui qui réclame l'exécution d'une obligation, doit la prouver et que dans une action par un domestique, pour ses gages, le serment du maître à une valeur spéciale supérieure à celui du domestique. La Cour jugea aussi que la somme de \$5.00 par mois, plus le logement, la nourriture et le vêtement fournis au demandeur était plus en rapport avec la valeur de ses services que la somme de \$40, par mois qu'il réclame.

Une autre raison plus forte encore cependant motivait le renvoi de l'action. Il s'agissait de la prescription. L'action pour gages de domestiques dont l'engagement est au mois ou pour moins d'une année se prescrit par un an. Le demandeur admettait avoir quitté l'emploi du défendeur le 25 avril 1925 et son action était prescrite au moment où il l'avait fait signifier le 16 juin 1926.

L'action fut, en conséquence renvoyée avec dépens.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

7 octobre 1926.

Président: Hon. juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

P. Pastene and Co., limitée vs Langevin et Delage. Exception dilatoire; accordée, trois jours de délai; dépens à suivre.

Le ministre du Revenu de l'Intérieur vs Percy T. Danford et al. Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée, pour les frais seulement.

C. C. Bissou vs Elder Dempster Co., limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Fidelity limitée vs Octave Robert et al et A. E. Dufresne. Motion de la demanderesse pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

David Asselin vs E. Gobet limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Phelp Fosner vs Daniel Devienne. Motion du défendeur pour permission de plaider; accordée en part défendeur payant les frais de motion et défaut.

Ernest Deslauriers vs Victor Laurent et M. Trépanier, T. S. Jugement par défaut vs T. S.

Rex Oil Company, limitée vs Leo Blondin et Simon Labrosse et A. Houle, T. S. Jugement par défaut vs T. S. et Simon Labrosse.

Dame F. Seiva vs Le dit Vitors. Requête de la demande pour pension et provision de frais; accordée, dépens à suivre.

Dame Margaret Carr vs Isaac Bardeen et Montreal City and District Savings Bank et al, T. S. Jugement accordant la séparation. Panneton, juge.

Dame K. C. Golowanaczuk vs Fraser Brace, limitée. Jugement consentant des parties.

Dame E. L. Massé vs P. Destrenis. Requête de la demanderesse pour pension; accordée; dépens à suivre.

Dame Anna Rhéaume vs J. How Cab Co. de Montreal, limitée. Requête de la demanderesse pour ester en justice en dommages par \$10,000.00; accordée, dépens à suivre.

Gilbert. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Unic Cement Limited. En liquidation, et J.-F. Vermette, liquidateur. Requête pour permission de vendre le surplus du ciment Manufactured & G. N. Clermont; accordée. Requête pour continuer les affaires; accordée. Requête pour appeler les créanciers; accordée. Requête pour nommer les procureurs; accordée et requête pour ouvrir compte de banque; accordée.

Dame Marie-E. Guibord vs G. S. Ercroyd. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et saisie; accordée, dépens à suivre.

The Holmes Co. Limited, requérant. Requête pour annuler les charges vs les immeubles; accordée.

Georges Léonard vs Olyla Laroche et C. Déay et al, mis-en-cause. Jugement par \$250.

André Béilveau vs Dame Berthe G. Fiset et al. Jugement par \$250.

Cayford Limited vs L. de B. Corrivreau. Jugement par \$122.04.

E. Boisclair vs J. Roy. Jugement par \$120.

J. B. Racette et al. vs George Whalley. Jugement par \$132.50.

Louis Riel vs W. Kieran et al. Jugement par \$175.

Dame V. Pelosse et vir, vs Jacob Statten et Nathan Grobstein, mis-en-cause. Jugement par \$552.

M. Schneiderman vs N. Kastner et al. Jugement par \$199.90.

Georges Mihalink vs R. Généreux. Jugement pour demandeur.

LES PROPRIETAIRES DEMANDENT DE REGLER LE PRIX DES PAVAGES

(Suite de la dernière page) les catholiques à Montréal, ce fut un exposé par MM. Lavallée et Ledue de ce qui avait été déclaré jusqu'ici devant les enquêteurs sur des points importants de l'enquête.

M. Lavallée parle d'abord des écoles maternelles. Ces écoles, d'après les témoins, car, dit-il, je n'ai pas de jugement à rendre pour le moment, n'existent pas à Montréal. Il faudrait les établir de toutes pièces pour les enfants de quatre à sept ans. Les écoles préparatoires et qui sont censées rentrer dans la classe de première année à l'âge de 7 ou 8 ans.

Les cours primaires se composent de six classes. Récemment, une loi a été passée en vertu de laquelle on a établi un cours primaire, et un cours secondaire et un cours supérieur dans le cours primaire. Chaque cours comprend deux classes de six classes supérieures. Nous avons demandé aux témoins si un jeune homme qui ferait ce cours primaire pourrait écrire une lettre convenablement et gagner sa vie honorablement. On a répondu dans l'affirmative.

Il y a une quinzaine d'années, on avait institué un cours supérieur primaire dans une école de la cité, où allaient des jeunes gens de toutes les parties de la ville et où les parents devaient verser une contribution pour défrayer une partie des dépenses. Depuis on a créé un cours supérieur de septième et huitième années dans presque toutes les écoles et on a même ajouté les neuvième et dixième années, et les enfants qui en sortent sont tellement qualifiés qu'ils entrent en rhétorique dans nos collèges. De sorte qu'ils font une partie du cours classique aux frais de la commission scolaire. Est-ce bien ou mal? Il ne m'appartient pas de le dire pour le moment, mais il est certain que ça entraîne un surcroît de dépenses, les élèves étant peu nombreux dans chaque école le cours nécessitant des professeurs bien qualifiés.

Je ne dis pas que la commission scolaire n'ait pas l'intention de porter de ces cours, mais je maintiens qu'il n'entrerait pas dans l'esprit du législateur d'alors que ces cours devaient dépasser l'année de syntaxe des collèges classiques. Si les parents veulent faire progresser davantage leurs enfants, ils doivent le faire à leurs propres dépens.

On nous a dit que ces cours étaient dans l'intérêt de la race pour que les Canadiens-français brillent au premier rang des activités humaines. Si cela est vrai, ce n'est donc pas seulement dans l'intérêt des propriétaires de Montréal, et alors qu'on fasse supporter le fardeau des dépenses par ceux qui sont intéressés. Nous avons un grand nombre de enfants des campagnes qui se fauillent ici pour suivre ces cours. Il paraît admis que si les neuvième et dixième années restent, l'on pourra peut-être établir 4 grandes écoles de cours supérieur dans le cours primaire qui rivaliseront avec nos collèges. Il déclara incidemment que les commissaires n'administreraient pas, qu'ils ne faisaient simplement que se baser sur les rapports de leurs directeurs-secrétaires.

Le Dr J. C. Poissant, membre de la commission scolaire, protesta contre cette affirmation. M. Lavallée reprit qu'il ne voulait rien insinuer contre les directeurs-secrétaires.

Revenant aux enfants de 5 et 6 ans, il déclare qu'en vertu de la loi, on n'est pas obligé de les recevoir dans les écoles. Il mentionne qu'à la commission d'enquête, un médecin a déclaré que c'était criminel d'envoyer ces enfants à l'école, tandis qu'un autre médecin a affirmé que c'était dangereux pour la santé de ces enfants.

Un autre témoin a déclaré que l'insurrection qu'on leur donne ne convient pas à leur âge. En les envoyant à l'école à 7 ans, ils termineraient leur cours ordinaire à 14 ans, c'est-à-dire à l'âge où ils peuvent entrer dans une usine ou manufacture. A ceux, ensuite, qui veulent créer une élite, de payer pour leur instruction, s'ils veulent la développer.

Je ne sais pas, dit-il ensuite, le champ que couvrirait ce que l'enfant révélerait, mais si nous écoutons toutes les plaintes qui nous sont faites, notre rôle deviendrait excessivement désagréable. On nous affirme toutes sortes de choses, et quand nous voulons assigner les personnes qui nous font ces révélations, elles ne veulent pas témoigner. Nous serions obligés d'être commissaires, détectives et témoins.

Pour ma part, je déclare publiquement que je voudrais que toutes ces choses fussent connues, mais dans tous les cas, si nous réussissons à faire valoir les représentations qui ont été faites, je crois que l'utilité de l'enquête aura été suffisamment démontrée.

M. Alfred Laduc dit ensuite quelques mots. Je tiens à déclarer à tous ceux qui ont envoyé des lettres anonymes, dit-il, que, s'ils n'ont pas le courage de venir faire leurs déclarations publiquement, la commission aura le courage de les entendre à l'automne. Autrement, le professeur Norman prépare les vedettes de la troupe et nous aurons cette année quelque chose qui n'a jamais encore été vu.

Au lunch on a aussi entendu plusieurs autres artistes. M. Victor Loftus a pris la place de président.

réal devait sans doute contribuer à l'instruction primaire des enfants, mais il se déclara opposé à l'entretien par la ville, d'écoles maternelles.

NOS PROBLEMES SCOLAIRES ET LES OUVRIERS

Le Conseil des Métiers et du Travail envoie des délégués à la Com. d'Enq.

Le Conseil des Métiers et du Travail a tenu une assemblée des plus importantes hier soir. On y a discuté en effet la politique d'organisation que le Congrès devrait adopter à l'avenir. Plusieurs délégués firent remarquer que le nombre de membres de diverses unions locales était diminué considérablement. Il y a quelques années, au-delà de 200 délégués assistaient régulièrement aux assemblées du Conseil, l'on en compte à peine une cinquantaine aujourd'hui.

Cette diminution des membres a eu lieu au profit des autres unions tels que les Syndicats Catholiques qui ont doublé leur effectif depuis quelque temps. L'on proposa alors différents moyens d'organisation afin de déclencher une grande campagne parmi les ouvriers de Montréal.

Dans ce but on a organisé un bureau de propagande calqué sur celui des Syndicats catholiques. Ce bureau aura charge de toute publicité dans les journaux et les revues. Des délégués seront nommés pour prendre charge de cette grande campagne de recrutement et l'on devra faire un rapport régulier au Conseil des projets qui seront faits.

Le délégué Brunet souleva ensuite la question de la taxe telle qu'elle a été proposée devant la Commission chargée d'enquêter sur la situation scolaire à Montréal. Après avoir exposé la situation dans laquelle les ouvriers se trouveront si cette loi est adoptée, il propose la résolution suivante:

Attendu, que des suggestions ont été faites à la Commission sur la situation des écoles catholiques de Montréal, tendant à imposer la taxe scolaire aux locataires, tout comme la taxe d'eau leur est imposée; et

Attendu, qu'en définitive, toutes les taxes sont indirectement chargées aux locataires, étant réparties sur le prix des loyers; et

Attendu, que même si cette taxe scolaire était chargée directement aux locataires, il est fort douteux que les propriétaires diminuent le prix de location de leurs logements, en conséquence.

Il soit résolu: que le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal se prononce contre toute tentative de taxe directe sur les locataires et qu'une délégation de trois membres soit nommée pour exposer les vues des ouvriers devant la Commission d'Enquête.

Le délégué Alphéus Mathieu seconda la motion. Il fit voir aux délégués toute l'injustice qui serait commise envers la classe ouvrière si cette loi était mise en vigueur. Avec la taxe directe du locataire il y aura double taxe. Les délégués Foster, Massé, Black, Jos. Pelletier et autres proposèrent différents modes de solution. Quelques-uns proposèrent que les ouvriers fassent des démarches afin de faire réduire les dépenses faites par la Commission Scolaire. On voudrait savoir exactement comment est dépensé l'argent provenant des taxes payées par les contribuables.

On considère que les écoles ont été bâties avec trop de luxe et que des sommes d'argent ont été dépensées inutilement dans ce but. D'autres enfin voudraient voir toute Commission scolaire disparaître et l'administration de nos écoles sous la direction d'un comité de citoyens.

M. Black se déclara en faveur de la taxe directe. Ce mode d'impôt soulagerait considérablement les propriétaires anglais de Verdun qui sont obligés de payer de lourdes taxes aux écoles protestantes. Il souhaite que celle des écoles protestantes suive l'exemple.

La résolution fut finalement adoptée. Les délégués G. R. Brunet, Alphéus Mathieu et Jos. Pelletier furent nommés pour représenter le Conseil et exposer les vues des ouvriers sur cette question.

Les mousquets

Il y a déjà deux siècles, les coups de fusil annonçaient aux citoyens de la ville de Québec, que la ville qu'ils considéraient jusqu'ici invincible était sur le point de tomber aux mains des Anglais.

Encore aujourd'hui le Québec de Wolfe et de Montcalm a survécu aux siècles et nous apparaît au milieu de ce centre commercial. L'ancien et le nouveau se coudoient et les visiteurs admirent ce mélange de l'ancienne civilisation et de la nouvelle.

Plusieurs des visiteurs qui passent par Montréal préfèrent faire le voyage par bateau. C'est un plaisant voyage qui se fait durant la nuit à bord de vaisseaux où l'on trouve le plus de confort possible, des larges quais invitant à la promenade et à la discussion des affaires à l'aise, tandis que des cabines, chauffées à la vapeur, invitent au repos.

Le diner et le déjeuner sont servis à bord si on le désire. Le départ se fait du quai Victoria à 7.30 p.m. à tous les jours, excepté le dimanche et l'arrivée à Québec le lendemain matin à 7 heures.

Pour plus amples informations on est prié de s'adresser à la Canada Steamship Lines, Limited, 9 Victoria Square, Main 4710 ou au guichet des billets de l'hôtel Windsor, Uptown 4740 et de l'hôtel Mont-Royal, Uptown 7545.

LE LUNCH DES KIWANIENS

Au lunch des Kiwaniens, hier midi, les invités ont eu le plaisir d'entendre le chœur de 50 voix d'hommes venus de la troupe de "Student Prince" au théâtre Princess. Ces chanteurs se sont créés une réputation continentale et ils ont été applaudis avec enthousiasme.

Les Kiwaniens préparent actuellement leur revue d'automne qui se jouera au bord si on le désire. Le départ se fait du quai Victoria à 7.30 p.m. à tous les jours, excepté le dimanche et l'arrivée à Québec le lendemain matin à 7 heures.

Pour plus amples informations on est prié de s'adresser à la Canada Steamship Lines, Limited, 9 Victoria Square, Main 4710 ou au guichet des billets de l'hôtel Windsor, Uptown 4740 et de l'hôtel Mont-Royal, Uptown 7545.

Au lunch on a aussi entendu plusieurs autres artistes. M. Victor Loftus a pris la place de président.

LES OFFICIERS - RAPORTEURS SONT NOMMES

Le gouvernement les a désignés en fixant la date des élections partielles

Ottawa, 7. — Le gouvernement fédéral en fixant au 2 novembre la nomination pour la réélection de onze ministres et la votation au 9 novembre, s'ils ne sont pas élus par acclamation, a aussi fait le choix des officiers-rapporteurs pour ces comités. Ce sont les suivants:

- S. Jacques, Montréal, Georges Richer, de Montréal;
- Québec-Est, A.-E. Simard, de Québec;
- Richelieu, J.-W. Martel, de Sorel;
- Dorchester, Dr J.-E. Vézina, de Ste-Hélène;
- Middlesex-Ouest, Duncan Campbell, d'Appin;
- Waterloo-Nord, H. Gibson, de Elmira;
- Brandon, A. G. Buckingham, de Brandon;
- Régina, P. Anderson, de Régina;
- Gloucester, Arthur J. Meahan, de Bathurst;
- Châteauguay-Huntingdon, Arthur Laberge, de Ste-Martin;
- Edmonton-Ouest, A. Bisset, d'Edmonton.

LA COUR SE TRANSPORTE SUR LES LIEUX DU CRIME

(Suite de la première page) Interrogé par M. Denis, M. Beaudry déclare qu'avant l'arrivée et après le départ de McGuire il ait pu passer plus d'une automobile sans qu'il en ait eu connaissance.

Ce matin-là M. Beaudry était allé à la pêche, il est revenu vers 1 heure 30, le Dr Joseph Charpentier était chez lui. M. Denis interroge le témoin pour mettre au clair une déclaration qu'il a faite, tout-à-l'heure à M. Brail, à savoir qu'il aurait été question entre les deux que la cour s'en venait pour l'interroger.

—Vous a-t-il (Charpentier) dit de dire quelque chose?

—Non.

—Vous rappelez-vous que le Dr Charpentier vous a dit que vous aviez aidé à Deszureault à sortir la machine des McGuire?

—Oui, mais c'est curieux, je ne me souviens pas d'avoir aidé Deszureault à sortir l'auto.

Mme BEAUDRY

Mme Jos. Beaudry, née Lucie Jacques, Mme Beaudry, succède à son mari. Elle est interrogée en anglais d'abord, par M. Brail, à qui elle raconte que le 4 décembre, quelque temps avant 9 heures, elle et son mari, Patrick et Edward McGuire, ils ont dit qu'ils avaient du trouble et qu'ils voulaient avoir quelque chose. Son mari s'est levé. On a causé une heure et ils sont partis avec son mari.

Plus tard, les frères McGuire sont revenus avec le Dr Charpentier et Deszureault. Ils sont restés environ une heure, parlant des troubles qu'ils avaient eus au sujet de leur machine. Ils parlaient français, mais les McGuire n'ont pas dit d'où ils venaient. Il n'a pas été fait mention de Robert Tyhurst.

Le témoin dit qu'il n'a pas compris exactement la conversation, parce que son mari et les McGuire étaient dans la cuisine et qu'elle était dans la salle à manger.

A Me Denis, Mme Beaudry déclare qu'elle n'a rien remarqué de particulier au sujet des McGuire. Ils étaient comme de coutume. Ils ne paraissaient pas énervés.

Aujourd'hui le Dr Charpentier est arrivé chez elle entre midi et 1 heure. La Cour s'ajourne, tous s'embarquant dans leur voiture et le prochain arrêt sera là où l'on prétend que le Dr Charpentier et M. Deszureault ont rencontré la machine des McGuire qui était en panne. Il s'agit donc de trouver l'endroit exact où se trouvait l'auto, le 4 décembre au soir.

Me Brail: Dr Charpentier, placez-vous et indiquez-nous le lieu où se trouvait l'arrière de la voiture des McGuire.

C'est pas mal difficile de préciser mes, c'est à peu près ici, je crois. En effet, nous sommes en plein bois, ce



pendant le témoin précise des branches d'arbres sont brisées, on prend ces mesures de façon à se reconnaître au besoin. A l'endroit indiqué le chemin est bon et en ligne droite.

M. Oscar Gagnon demande alors à parler aux accusés privément et avec eux, il part dans la direction de la demeure de Joseph Beaudry, les gardes et le chef D.-D. Lorrain, accompagnent le groupe. Ils marchent, ils marchent, ils sont perdus de vue et au bout d'une demi-heure ils reviennent. L'on croit savoir que l'endroit de la panne indiqué par le Dr Charpentier ne serait pas celui qu'indiquaient les accusés.

Et nous voilà à l'endroit de la première panne qui se trouve à trois espaces de poteaux de téléphone. Nouvelle marque, cependant, sur un poteau de téléphone, on peut très bien lire du chemin ces deux lettres ici écrites en vert.

"O V." ce sont les initiales du détective Olyla Vincent. Ce dernier les a marquées alors que le Dr Charpentier lui a indiqué l'endroit de la première panne lors de son premier voyage. L'endroit qu'il avait (le docteur) indiqué d'abord au détective provincial, Walter Duchesnay qui a signé son nom sur une carte d'annonce émise au poteau.

Tandis que Me Gagnon s'était éloigné avec les accusés des automobiles qui ne faisaient pas partie du groupe qui transportait les officiers de la Cour, un monsieur disait à un autre homme. C'est par là-bas, c'est ici la première panne, je suis passé le lendemain matin du crime et j'ai vu les traces.

L'individu avait trop parlé, un journaliste l'avait entendu, quelques minutes plus tard, M. Arsène Lavallée, grand constable, remettait à M. Philias Archambault un subpoena lui ordonnant de comparaître comme témoin. On s'imagine la surprise de M. Archambault qui n'y comprenait rien.

A St-Zénon, il y eut un court arrêt pour permettre aux jurés de jeter de la galerie du magasin de M. Philippe Robitaille, un coup d'oeil sur la vallée et les montagnes qui s'échelonnent de l'autre côté du village. St-Zénon est situé sur une hauteur, la vue s'étend au loin et l'on peut voir facilement la route qui serpente à travers les champs et sur un rocher du côté de St-Michel des Saints. Une automobile, tant le soir que le jour, qui descend vers St-Zénon peut être vue d'une grande distance, de la galerie de la maison de M. Robitaille. Quelqu'un aurait-il vu descendre une auto le soir du meurtre, vers St-Zénon? Pourrait-il en donner une description non équivoque. Il est 5 heures et c'est St-Michel des Saints avec le bureau de la victime Robert Tyhurst à l'angle de la grande rue et de la rue Laforgue d'où quelqu'un aurait pu passer une automobile, le 4 décembre au soir vers l'heure du crime, auto qui avait une bande pâle autour de la carrosserie, cette bande aurait pu être distinguée à la lumière d'une lampe de rue.

Les jurés visitent les fenêtres du bureau de la victime, l'intérieur du bureau, ils vont à la forge, examinant la ruelle, comparant les distances en même temps que des témoins déjà entendus à Joliette, MM. Boudreau, Deslauriers, Desrosiers et le Dr Charpentier donnent des explications.

Le groupe se remet en route à l'exception des journalistes. Soutper à la Barrière et vers minuit une randonnée de 132 miles se terminait par l'arrivée à Joliette, de l'autoibus transportant les jurés, des officiers de la Cour et des détectives et constables provinciaux. Durant tout le parcours

On peut se procurer tous les renseignements sur les taux et l'horaire des trains, de tout agent de billets du Pacific Canadian ou de F. C. Lydon, agent des voyageurs de la Cité, 143 rue St-Jacques, Harbour, 4211. 158-1G.

Le Témiscamingue et Ontario Nord

(Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, 7. — Le premier ministre Ferguson de l'Ontario, a annoncé que les affaires transigées l'an passé par le chemin de fer de la province, le Témiscamingue-Ontario Nord avaient été si satisfaisantes qu'il s'attendait à ce qu'un surplus de \$1,000,000 soit déclaré. Le chemin de fer a eu une des années les plus fructueuses de son histoire, d'après le président George Lee et a donné une valeur de tout près de \$6,000,000 aux autres chemins de fer.

Les demandes devraient être adressées à Owen N. Evans, solliciteur de brevets, etc., No. 1070, rue Bleury, Montréal. 157-2.

AVIS

AUX FABRICANTS DE PNEUS ET ROUES ET AUTRES INTERESSES.

Les propriétaires du brevet canadien No. 244,185, accordé le 4 novembre 1924, à CHALLENGER, KINGSTON, WELCH, de Coventry, Warwick, Angleterre, pour améliorations aux pneumatiques et roues pour divers véhicules, sont prêts à fournir l'invention accordée des permis pour leur fabrication, ou vendre une partie ou tous les intérêts qu'ils possèdent dans le brevet.

Les demandes devraient être adressées à Owen N. Evans, solliciteur de brevets, etc., No. 1070, rue Bleury, Montréal. 157-2.

Avez-Vous Une "Police à Vie --- Vingt Primes?"

Une police d'assurance sur votre vie sera d'un grand secours à la réalisation de vos projets — soit à votre décès, soit auparavant.

Les dividendes seront payés durant les vingt années, et après cela, aussi longtemps que la police restera en vigueur.

GRANDE IRREGULARITE SUR LE MARCHE LOCAL

LE MONTREAL POWER ORDINAIRE EST TRES FERME ET ACTIF. UNE SMELTERS REPRENDRONT UNE GRANDE PARTIE DE SES PERTES AVANT LA FERMETURE DE L'APRES-MIDI. - BRAZILIAN ACTIF.

Ce fut au tour du Montreal Power ordinaire de prendre la direction sur le marché local d'hier matin et sur monter d'un point en dépit de la tendance générale à la faiblesse à la suite d'une ouverture assez ferme. La séance de l'après-midi a marché en sens inverse et la cote après une reprise encore faible s'est amoindrie jusqu'à la fermeture.

Le Poer ordinaire des l'ouverture se mit à monter et toucha 75 7/8 pour fermer à midi à 73 1/4; dans l'après-midi, il monta à 74 et ferma à ce prix; le privilège était aussi plus ferme à 50 3/8.

Shawinigan et le Québec furent tranquilles le matin mais le premier perdit près de deux points à 241 1/2 et regagna d'un autre point à la fermeture d'après-midi à 240 tandis que le Québec Power était stable à 163.

Après une ouverture légèrement à la hausse, le Brazilian réagit à 116 mais après avoir fluctué tout l'après-midi aux environs de 115 et quelques fractions il ferma à 116 1/8.

Laurentide Paper fut plutôt actif mais il réagit à son tour et baissa de 110 à 108 1/2; dans l'après-midi, il remonta à 109 1/2 mais il ferma à 108 3/4. Le Laurentide Power qui atteignait récemment le sommet de 130 a perdu 6 points à 124. Smelters se comporta comme le reste du marché le matin et faiblit d'un point à 235 et après chute à 235 1/2, il remonta jusqu'à 237 pour fermer à 235 1/2, à la baisse nette de plus d'un point pour la journée.

Industrial Alcohol perdit 1-2 à 23, soit une réaction de 5-8 pour la journée.

Il y eut peu de changements dans la balance de la liste. Abitibi monta de 1-2 à 93 et Bromontion une hausse de 35 1-2 et Winnipeg Electric, baisse de 1-2 à 56 1-2. Les stocks suivants n'ont pas changé: Asbestos, 20; Brantford, 20; Steamships, 88; St. Lawrence River, 104 1-2; Steamships de priorité à 89 et Steel of Canada à 102.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Cours fournis par Bureau et Rainville, membres de la Bourse de Montreal

Table of market prices for various commodities including Asbestos, Laurentide Paper, Industrial Alcohol, and others.

BOURSE DES MINES

A MONTREAL

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table of mining stock prices for companies like Amulet, Argon, Beaver, and others.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Table of government bond prices for various terms and denominations.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Table of afternoon market prices for mining stocks and other commodities.

Changes Etrangers

New-York, 7. - Les changes étrangers étaient soutenus. La livre à demande cotait aux environs de \$4.84 3-4 et le franc français à 2.86 1-2. La lire italienne a monté de 5 points à au-dessus de 3.83 cents. Le dollar canadien est à prime de 1-32.

Table of foreign exchange rates for various currencies like Sterling, Franc, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par Bureau et Rainville, membres de la Bourse de Montreal

Table of Montreal stock market prices for various companies.

BOURSE DE NEW-YORK

Compilation de Jenks, Gwynne & Co

Table of New York stock market prices for various companies.

NEW-YORK NE PEUT PLUS SE RELEVER

IL Y A DEJA QUELQUES JOURS QUE L'INCERTITUDE REGNE A NEW-YORK, TANDIS QUE PLUSIEURS Y A LAURS DE CHOIX SUFFISSAIENT - DES TITRES INDEPENDANTS FONT BONNE FIGURE.

New-York, 7. - Une nouvelle baisse de prix s'est produite sur le marché local d'hier, la réaction venant immédiatement après une journée. Une hausse au début de la période. Un grand nombre de valeurs ont offert une plus forte résistance à la pression de vente des baissiers qui réussirent tout de même à mettre à découvert quelques valeurs faibles. Le total des ventes a dépassé la marque de 2 millions. L'augmentation de \$76,000,000 dans les prêts aux courtiers à cours du dernier mois a causé de l'incertitude en dépit du fait que les taux de l'argent à demande se sont maintenus relativement faibles.

U. S. Steel ordinaire et General Motors furent encore soumis à une forte pression de vente et leur incapacité à résister aux attaques des baissiers a réduit sensiblement la confiance des autres valeurs. Steel a baissé à 43 1/2, soit plus de 15 points en-dessous de son maximum, mais remonta à 45 1/2, une perte nette de 1 1/2 point tandis que le General Motors reculait d'un récent maximum de 165 à 155 et remonta plus tard pour fermer finalement avec une perte nette de 6 1/2 pour la journée. Dupont a dégringolé de 341 à 231 1/2, et se reprit à 330 1/2, une baisse nette de 5 1/2.

American Water Works a baissé de 57 1/2 à 54, American Power de 66 1/2 à 62 et North American de 51 1/2 à 48.

Plus d'une douzaine de valeurs ont subi de nouveaux minima pour l'année, y compris Atlantic Gulf & West Indies de priorité, American Agricultural Chemical. Un certain nombre de spécialités ont fait preuve de vigueur indépendante. Warner Pictures "A" a monté de 5 points à 62, fermant près de ce haut. Case Treshing fut enclenché à la hausse de 7 points à 65, mais il glissa à 63 1/2 sur des prises de bénéfices.

Les ferroviaires ont reçu un meilleur support, comme groupe, quoique des baisses substantielles se soient produites dans le Chesapeake & Ohio, Rock Island, Nickel Plate ordinaire et Texas & Pacific. D'un autre côté, Colorado & Southern toucha un sommet nouveau et Atlantic Coast Line enregistra un gain de 8 points.

Le taux de l'argent à demande s'est renouveau à 4 1/2 et a monté à 4 1/2. Les fonds à terme et les effets commerciaux n'ont pas changé.

Table of New York stock market prices for various companies.

Les Grains

A WINNIPEG Winnipeg, 7. - Des pronostics indiquant des conditions de température défavorable dans les prairies ont causé sur le marché du blé. Les offres n'étaient pas nombreuses et les prix ont pris le chemin de la hausse, fermant à 1-7-8 à 2-1-8 de hausse. Les lots les plus rapprochés furent les plus forts. Les couvertures furent le fait saillant du marché du jour. L'exportation était calme et le total des ventes ne fut pas très fort, bien que la séance fut active.

Les grains au comptant et les gros grains étaient soutenus et il y eut un fort volume de transactions. Les exportateurs absorbèrent un peu des offres d'orge.

Table of grain prices for wheat, barley, and other crops.

A VENDRE

QUERBES (Outremont)

près St-Viateur, cottage semi-détaché, 8 pièces, et chambre de soleil. En bonne condition. Fini chéne. Pour un prompt acheteur \$9,500; seulement \$1,000 comptant; balance conditions faciles.

DENORMANDVILLE

près Bellechasse, 6 logements de 4 pièces. Grande cave. Quoque loué bon marché, rapportant du 25 pour cent sur coûtant de \$2,900 comptant. Prix réduit à \$8,500 pour une vente rapide.

SAINT-DENIS

près de Castelnau, 5 logements neufs - un de 7 pièces et 4 de 4 pièces. Fourniture eau chaude. Garage. Moderne. Prix \$15,000.

AVE, PRATT (Outremont)

Duplex Justement terminé - 6 et 7 pièces - absolument moderne, très bien situé. Terrain 25 x 122. Prix \$18,000. Conditions faciles.

ST-PAUL EST

près marché Bonsecours. Propriété commerciale, de 4 planchers, arrière-entrée, rue des Commissaires. Grandeur 27 x 80. Avec toutes les améliorations, ascenseur, etc. Prix \$20,000. Considérera une offre.

A CHICAGO

Chicago, 7. - Des probabilités d'une nouvelle période de mauvais temps, qui retarderait davantage la récolte canadienne ont fait monter les prix du marché local du blé. Les prix de fermeture étaient à la hausse de 1 et 1-4 pour le blé; 1-8 et 1-4 de baisse pour le maïs.

L'avoine n'a pas changé et les provisions ont varié d'une baisse de 45c à une hausse de 47c.

Blé - Décembre, 137 1-4, 138 1-2, 137, 138 3-8, Mai, 142 1-4, 143 3-8, 142 1-8, 143 1-4.

Maïs - Décembre, 79 3-4, 80 1-8, 79 1-8, 79 1-4, Mai, 86 1-2, 87 1-8, 86 3-8, 86 3-4.

Avoine - Décembre, 43 5-8, 43 7-8, 43 5-8, 43 7-8, Mai, 47 7-8, 48, 47 7-8, 48.

Seigle - Décembre, 98 5-8, 99, 98 1-2, 98 7-8, Mai, 104 3-4, 105 1-8, 104 3-8, 105 1-8.

Lard - Octobre, 1357, 1360, 1347, 1360, Janvier, 1302, 1335, 1302, 1355.

Cotelettes - Octobre, fermeture, 1355.

Flans - Octobre, 1510, 1500, 1505.

Au comptant: Blé: No 2 roux, 136 à 137; No 2, dur 1.41 à 1.42 1/2.

Maïs: No 2 mélangé 79 à 79 3-4; No 2 jaune 80 à 80 3-4.

Avoine: No 2 blanche, 46 3-4 à 37 3-4; No 3 blanche 43 à 43 1-2.

Orge: 56 à 76 1/2.

Graine de mil 5.00 à 5.75; graine de trèfle 27.50 à 34.00.

Les futurs ont clos: Blé: Déc., 138 3-8; mai 143 1-4.

Maïs: Déc., 79 1-4; mai 86 3-4.

Avoine: Déc., 43 7-8; mai 48.

Seigle: déc., 98 7-8; mai 105 1-8.

Oct., 57 à 57 1/2.

Nov., 56 1/2.

Déc., 52 1/2.

Mai, 54 1/2.

Oct., 64 à 64 1/2.

Nov., 64 1/2.

Déc., 64 1/2.

Mai, 67.

Oct., 195 1/2.

Nov., 196.

Déc., 198.

Mai, 206.

Oct., 93 1/2.

Nov., 96 1/2.

Déc., 101 1/2.

Mai, 101 1/2.

Blé - No 1 nord, 140 1-8; No 2 nord, 136 1-8; No 3 nord, 133 1-8.

No 4, 125 1-8; No 5, 112 5-8; No 6, 96 5-8; résidus, 81 5-8; sur voie, 138 5-8; screenings, 83.

Avoine - No 2 cw, 58; No 3 cw, 54 3-4; extra No 1 résidus, 54 3-4; No 1 résidus, 53 1-2; No 2 résidus, 52 1-2; rejette, 48 1-2; sur voie, 57 3-4.

Orge - No 3 cw, 64 7-8; No 4 cw, 60 5-8; rejette, 58 3-8; résidus, 56 7-8; sur voie, 64 7-8.

Lin - No 1, nve, 195 5-8; No 2 cw, 191 5-8; No 3 cw, 170 5-8; rejette, 165 5-8; sur voie, 195 5-8.

Seigle - No 2 cw, 94.

Chicago, 7. - Des probabilités d'une nouvelle période de mauvais temps, qui retarderait davantage la récolte canadienne ont fait monter les prix du marché local du blé. Les prix de fermeture étaient à la hausse de 1 et 1-4 pour le blé; 1-8 et 1-4 de baisse pour le maïs.

L'avoine n'a pas changé et les provisions ont varié d'une baisse de 45c à une hausse de 47c.

Blé - Décembre, 137 1-4, 138 1-2, 137, 138 3-8, Mai, 142 1-4, 143 3-8, 142 1-8, 143 1-4.

Maïs - Décembre, 79 3-4, 80 1-8, 79 1-8, 79 1-4, Mai, 86 1-2, 87 1-8, 86 3-8, 86 3-4.

Avoine - Décembre, 43 5-8, 43 7-8, 43 5-8, 43 7-8, Mai, 47 7-8, 48, 47 7-8, 48.

Seigle - Décembre, 98 5-8, 99, 98 1-2, 98 7-8, Mai, 104 3-4, 105 1-8, 104 3-8, 105 1-8.

Lard - Octobre, 1357, 1360, 1347, 1360, Janvier, 1302, 1335, 1302, 1355.

Cotelettes - Octobre, fermeture, 1355.

Flans - Octobre, 1510, 1500, 1505.

Au comptant: Blé: No 2 roux, 136 à 137; No 2, dur 1.41 à 1.42 1/2.

Maïs: No 2 mélangé 79 à 79 3-4; No 2 jaune 80 à 80 3-4.

Avoine: No 2 blanche, 46 3-4 à 37 3-4; No 3 blanche 43 à 43 1-2.

Orge: 56 à 76 1/2.

Graine de mil 5.00 à 5.75; graine de trèfle 27.50 à 34.00.

Les futurs ont clos: Blé: Déc., 138 3-8; mai 143 1-4.

PROFITS ANNUELS DE ST-LAWRENCE FLOUR

Le rapport financier annuel pour l'année finissant le 31 août dernier pour la St-Lawrence Flour Mills Company sera soumis à l'acceptation des actionnaires à l'assemblée annuelle tenue aujourd'hui.

Comme pour les autres compagnies rivales, il y a une grande amélioration dans la condition générale de cette industrie à comparer avec l'année dernière. Les profits nets de l'année sont de \$54,554 à comparer avec une perte de \$98,300 pour l'an dernier.

Déduction faite des intérêts sur les obligations et du dividende de priorité, il reste une balance de \$8,828.

FOIN, FARINE ET AVOINE

Le marché de la farine est modérément actif et sans changement, il y a une assez bonne demande tant pour l'exportation que sur le marché local.

LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY LIMITED

et compagnies auxiliaires.

BILAN REUNI au 31 Août 1926

Le bilan de la compagnie montre une augmentation des recettes sur l'année précédente. Pour l'année terminée le 31 août 1926, les profits de l'exploitation se sont élevés à \$271,791.82 comparés à \$193,486 en 1925.

Après avoir pourvu aux dividendes ordinaires, le compte de surplus est de \$679,819.05.

Les dividendes ont été payés comme suit: Dividende annuel sur les actions privilégiées, \$105,000.00

Dividende annuel sur les actions ordinaires, 420,000.00

Les meuneries ont été maintenues dans un état efficace et sur le fort montant à mettre au crédit de la réserve pour dépréciation (\$1,686,611) aucune autre addition n'a été faite.

Le commerce de la Dominion Flour Mills acheté dans le cours de l'année, a démontré un profit clair après paiement de tous frais et déboursés.

Ernest D'Orléans COURTIER EN IMMEUBLES

Lancaster MONTREAL, 110 Ouest 7291 ST-HUBERT, rue Craig

Coin Avenue Sherbrooke et Victoria, 658, Avenue Mont-Royal Est.

158-1 Fin.

Voici les prix cotés pour la farine et les engrais alimentaires.

Table of prices for flour and fertilizers, including items like Paarl, Première patente, etc.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché est ferme et sans changement, il y a une bonne demande.

Table of prices for various types of animal feed like Gru blanc, Gru rouge, etc.

LES ARRIVAGES

Table of arrival prices for various types of grain and feed.

LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY LIMITED

et compagnies auxiliaires.

BILAN REUNI au 31 Août 1926

Le bilan de la compagnie montre une augmentation des recettes sur l'année précédente. Pour l'année terminée le 31 août 1926, les profits de l'exploitation se sont élevés à \$271,791.82 comparés à \$193,486 en 1925.

Après avoir pourvu aux dividendes ordinaires, le compte de surplus est de \$679,819.05.

Les dividendes ont été payés comme suit: Dividende annuel sur les actions privilégiées, \$105,000.00

Dividende annuel sur les actions ordinaires, 420,000.00

Les meuneries ont été maintenues dans un état efficace et sur le fort montant à mettre au crédit de la réserve pour dépréciation (\$1,686,611) aucune autre addition n'a été faite.

Le commerce de la Dominion Flour Mills acheté dans le cours de l'année, a démontré un profit clair après paiement de tous frais et déboursés.

Ernest D'Orléans COURTIER EN IMMEUBLES

Lancaster MONTREAL, 110 Ouest 7291 ST-HUBERT, rue Craig

Coin Avenue Sherbrooke et Victoria, 658, Avenue Mont-Royal Est.

158-1 Fin.

NOUVELLE EMISSION \$2,500,000

Acadia Sugar Refining Company, Limited

Obligations-or 6%, première hypothèque, à fonds d'amortissement

Dates du 1er juillet 1926. Échantillon du 1er juillet 1946. Principal et intérêt semestriel, payables à toute succursale canadienne de la Royal Bank of Canada ou à la Royal Bank of Canada, à St-Jean, Terre-Neuve; ou bien au gré du porteur, à l'Agence de la Royal Bank of Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre. Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

Obligations à coupons détachables en coupures de \$1,000 Canada, à New-York; ou encore à la Royal Bank of Canada, à Londres, Angleterre.

IL Y AURA FOULE, DIMANCHE, AUX FETES DE L'ASSOMPTION

Les citoyens des deux comtés se sont donnés rendez-vous, pour célébrer dignement la victoire libérale du 14 septembre. — Trois ministres seront présents et prononceront des discours. — Le soir, grand banquet populaire.

Les citoyens des comtés de L'Assomption-Montcalm, ainsi que de nombreux amis de Montréal, se sont donné rendez-vous pour dimanche prochain, à L'Assomption, alors qu'il y célébrera grandiosement la victoire du 14 septembre dernier.

De crainte que la grande salle académique du collège de L'Assomption, qui peut recevoir confortablement deux mille personnes, ne soit pas assez vaste pour contenir la foule, une estrade sera érigée sur le Boulevard L'Ange Gardien, d'où les discours seront prononcés si la température le permet.

Après le banquet, il y aura procession aux flambeaux et illumination de la ville. Les honorables MM. CARDIN, RINFRÉ ET CANNON ont promis d'être présents.

Après le banquet, il y aura procession aux flambeaux et illumination de la ville. Les honorables MM. CARDIN, RINFRÉ ET CANNON ont promis d'être présents.

Après le banquet, il y aura procession aux flambeaux et illumination de la ville. Les honorables MM. CARDIN, RINFRÉ ET CANNON ont promis d'être présents.

Après le banquet, il y aura procession aux flambeaux et illumination de la ville. Les honorables MM. CARDIN, RINFRÉ ET CANNON ont promis d'être présents.

Après le banquet, il y aura procession aux flambeaux et illumination de la ville. Les honorables MM. CARDIN, RINFRÉ ET CANNON ont promis d'être présents.

Après le banquet, il y aura procession aux flambeaux et illumination de la ville. Les honorables MM. CARDIN, RINFRÉ ET CANNON ont promis d'être présents.

LES PROPRIETAIRES DEMANDENT DE REGLER LE PRIX DES PAVAGES

La Ligue des propriétaires demande à la cité de procéder au plus vite au sujet de la loi des pavages. — Elle favorise en principe un grand marché central avec l'aménagement nécessaire. — Un exposé de la question scolaire aux propriétaires.

La Ligue des Propriétaires, à une nombreuse assemblée tenue hier soir, s'est prononcée en faveur d'un grand marché central où tous les commerces pourraient s'approvisionner et qui sera aménagé conformément aux besoins actuels et futurs de la cité, et elle a décidé de demander à la cité d'abandonner, comme l'an dernier, l'usage du Champ de Mars aux jardiniers-marchands. Ces deux décisions furent suivies d'une résolution fort importante par laquelle la Ligue demande au conseil municipal d'adopter sans délai un mode de paiement des pavages et d'établir une largeur étalon de rue, tel que l'autorise la loi provinciale de 1915, afin de rendre justice aux contribuables de Montréal. Il fut ensuite question de l'enquête scolaire sur laquelle M. L.-A. Lavallée, président de la Ligue, et M. Alfred Leduc, ex-M.P., donnèrent de longues explications. Ces diverses questions susciteront des discussions intéressantes pour les propriétaires présents.

La séance fut présidée par l'ex-maire L.-A. Lavallée. Au début, M. Zéphirin Arcaïs demanda à la Ligue d'intervenir pour faire suspendre un règlement municipal interdisant de construire sur le prolongement des maisons des magasins à un étage rue Saint-Denis. L'assemblée fut d'opinion que la Ligue ne devait pas intervenir pour demander une telle exception.

LE MARCHÉ CENTRAL

Le mouvement en faveur d'un marché central fut d'abord exposé par M. Lavallée. On sait qu'un comité central représentant une trentaine d'associations intéressées avait été formé pour étudier le projet et faire rapport. Ce comité en vint à la conclusion qu'il fallait un grand marché central, et c'est ce rapport qui a été discuté et approuvé par la Ligue hier soir. Il est dit dans le rapport que le marché actuel ne répond plus aux besoins de la population et du commerce et qu'il est inutile de dépenser de l'argent pour construire des abris pour y remédier. Le rapport donne ensuite une idée de ce que devrait être un grand marché central. Il faudrait notamment des abris pour les voitures, des halles à proximité des chemins de fer, une cour de triage pour ses produits, un espace pour les wagons, un espace d'évitement, une place de chargement, une poissonnerie, un entrepôt frigorifique, ainsi qu'une classification des halles. Mais la Ligue s'est surtout prononcée sur le principe d'un grand marché central approprié aux besoins actuels et futurs de la cité, tout en approuvant le rapport émis du comité central. Le choix de l'emplacement est laissé au soin des autorités municipales. M. Lavallée suggéra, cependant, de demander aux autorités municipales de ne rien décider au sujet du marché sans consulter les intéressés.

M. J.-A. Francoeur posa une objection. Il ne s'oppose pas au principe d'un marché central, mais a-t-on songé aux estimés d'un marché de cette importance? Il est appuyé par M. Alfred Leduc qui se demanda qu'il va payer pour le marché. M. St-Aubin crut aussi qu'il serait important de connaître l'emplacement, mais le président répondit qu'il s'agit simplement de se prononcer sur une question de principe. Le notaire F. S. Mackay ajouta que le besoin d'un grand marché se fait sentir plus que jamais. Montréal est devenu le centre de distribution de toute la province. Il faut faire face aux besoins actuels et en même temps prévoir pour plus tard. N'attendons pas, dit-il, que les terrains valent des milliers de piastres le pied, comme à Chicago, pour agir. Pour le moment, il nous faut consacrer le principe qu'il faut des halles centrales avec tout l'aménagement nécessaire.

La proposition d'accepter le rapport, qui avait été présentée par M. Martial Dieumegarde, et secondée par M. Mackay, fut ensuite acceptée. A la demande de M. le notaire J. M. Savignac, secrétaire de la Ligue, il fut aussi décidé d'envoyer copie de la résolution au conseil municipal.

CONFERENCE SUR LE POLE NORD PAR D. B. MACMILLAN

Ce célèbre explorateur se prépare pour un nouveau voyage de cinq ans dans l'Arctique.

Mercredi soir, le 17 novembre prochain, le commandant Donald B. MacMillan, célèbre explorateur arctique, anthropologiste et aviateur, donnera une conférence sous les auspices de l'O.D.E., chapitre R. L. Stevenson, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Ce sera la seule occasion donnée aux montrealais d'entendre ce savant pour d'ici plusieurs années, car il se prépare à quitter, en juin prochain, pour une période de cinq ans dans l'Arctique.

M. MacMillan accompagne Peary, lors de sa découverte au pôle Nord et a fait de nombreuses études sur les conditions d'existence des Esquimaux du Labrador. Il fut chef de l'expédition à Crocker Island, de 1913 à 1917. Plus tard, il fut nommé professeur d'anthropologie au collège Bowdoin. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage intitulé "Quatre ans dans le pôle blanc".

La prochaine expédition aura un caractère exclusivement scientifique. Un groupe de savants chaque année y prendra part, et reviendra au pays pour écrire leurs rapports.

LES ARCHITECTES CANADIENS NE SONT PAS IGNORES

A la suite de la correspondance échangée entre Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, M. J. P. Hynes, de Toronto, président du Royal Architectural Institute of Canada, au sujet du choix des architectes pour la construction d'un hôtel à Vancouver, M. Hynes et M. W. L. Somerville, trésorier du Royal Architectural Institute, ont eu, hier, une conférence avec le président du réseau national, à Montréal. Ces messieurs expliquèrent à Sir Henry que l'Institut n'avait pas de grief particulier contre le Canadian National, dans le cas de l'hôtel de Vancouver, mais qu'il devait protéger ses membres qui avaient besoin d'encouragement. Ils rappelleront que quantité d'édifices publics au Canada ont été construits d'après les plans d'architectes nés en dehors du Canada, entre autres le parlement de Toronto, l'édifice de la Banque de Commerce, l'édifice de la Canada Life, à Toronto, le Ritz Carlton, l'édifice Transportation, la Banque de Montréal, le Club, Mont-Royal, l'édifice Royal Trust, etc., à Montréal.

Sir Henry répondit qu'il n'avait jamais été question d'ignorer les architectes canadiens, et que dans le cas de Warren et de Wetmore, on avait simplement appelé des spécialistes canadiens architectes consultants, que leur travail était fini et que le reste des travaux d'architecture serait fait par des Canadiens comme d'habitude. Il discuta ensuite avec M. Hynes et Somerville, un projet de choisir des architectes d'après les dessins soumis et se montra sympathique au point de vue des représentants du Royal Architectural Institute. Cette conférence eut pour résultat une entente définitive et satisfaisante sur la question discutée par correspondance.

MORT DE MONSIEUR T. ADOLPHE DURAND

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. T. Adolphe Durand, agent d'assurance, décédé subitement hier à sa demeure, 739 rue Outremont.

Le défunt souffrait d'une angine de poitrine. Il avait toujours demeuré à Montréal où il comptait de nombreux amis. Il laisse pour héritiers sa femme, son épouse, née Irène Martin, son fils, M. John A. Durand, François et Léopold Durand, tous de Montréal.

Nous publierons la date des funérailles plus tard.

CONFERENCE SUR NOTRE HISTOIRE

La deuxième conférence anglaise sur l'histoire du Canada, sous les auspices de l'université de Montréal, aura lieu le lundi, 11 octobre courant, à 8.30 heures p.m., à l'édifice central de l'université.

LA LIGUE DU PROGRES CIVIQUE

Les membres de la Ligue du progrès civique sont instamment priés d'assister au lunch qui aura lieu, mardi, le 12 octobre courant, à l'hôtel Windsor, à 12.30 p.m. Cette réunion a été organisée par le comité du nettoyage et des jardins.

GARÇON DEMANDE

pour livraison de journaux à domicile, et la vente sur les tramways à Tétreaultville, salaire ou commission. S'adresser à Euclide Morin, 444 Des-Ormeaux, Tétreaultville.

POUR RESOUDRE LE PROBLEME DE LA CIRCULATION, IL FAUT AGIR

L'Hon. J.-L. Perron, dit que les pouvoirs publics, la compagnie des tramways et la presse doivent agir de concert pour résoudre le problème de la circulation, sans quoi nous allons tout droit à une catastrophe.

"Tant que les pouvoirs publics et la compagnie des Tramways ne s'entendent pas complètement, tant que nous n'aurons pas un plan d'ensemble adopté par tous et tant que les corps publics et la compagnie n'auront pas l'entier appui de la presse, nous ne pourrons trouver une solution au problème du transport." C'est en ces termes que l'hon. J.-L. Perron, ministre de la Voirie a résumé la question de transport dans la métropole lors du lunch offert hier par la compagnie à l'occasion de l'inauguration des nouveaux tramways à employé unique. Quelques-uns de ces tramways sont sortis hier simplement pour conduire les invités de la compagnie au nouveau garage Mont-Royal, à l'est de l'avenue Mont-Royal, mais ils ont tout de même suscité l'intérêt des personnes qui les ont vu passer.

Les nouvelles voitures sont différentes des autres d'abord par la couleur, d'un drab clair bien visible la nuit comme le jour. De plus, on y entre par en avant et on peut en sortir soit en avant, soit en arrière. En dimensions, ces tramways sont sur le même pied que ceux qui se trouvent sur le boulevard de la rue Craig pour prendre place dans plusieurs des nouveaux tramways les quels, après une promenade dans la ville, sont allés à la nouvelle remise de l'Avenue Mont-Royal où un lunch les attendait.

Aussitôt, M. Julian C. Smith, président de la compagnie des tramways dit quelques mots pour inviter le juge J.-Ferdinand St-Cyr, président de la commission des Tramways. Voici le discours du juge St-Cyr:

LE JUGE ST-CYR Monsieur le Maire, Messieurs, Au nom de la compagnie, qui m'en a prié, et au nom de la commission, je dois vous remercier d'être venus à l'inauguration officielle de nos nouvelles voitures.

Les voitures de la compagnie de Montréal sont, vous le savez, considérées partout comme des modèles: ce nouveau type, vous pouvez vous en convaincre, ne fera pas perdre à notre cité sa bonne réputation. Construits par "The Canadian Car and Foundry Co.", ces tramways sont la preuve que l'industrie montrealaise n'a pas craigné la comparaison et que ses produits nous font honneur. D'ailleurs depuis le contrat, tous les nouveaux tramways ont été fabriqués ici. Identifiée au développement de Montréal, la compagnie doit faire bénéficier les ouvriers de Montréal des travaux qu'elle fait exécuter: c'est la ligne de conduite adoptée par la compagnie et la commission.

L'un de vous a expliqué les détails techniques de ces nouvelles voitures, et je n'y reviendrai pas. Qu'il me soit permis d'ajouter qu'elles nous permettent d'assurer un service beaucoup plus fréquent sur les lignes qu'elles desservent, et d'améliorer le service général en nous permettant d'utiliser ailleurs les tramways actuellement en circulation sur ces lignes.

Vous n'avez pas oublié la crise, occasionnée par la guerre, qui fut cause de la faillite des compagnies de tramways dans la plupart des grandes villes. Les mêmes causes produisent les mêmes effets et Montréal aurait eu le sort commun. Heureusement le nouveau contrat, conclu jusqu'à temps, nous permet de faire face à la situation.

Rétablir la situation financière de la compagnie, régler les différends avec les employés, assurer à la Cité les redevances auxquelles elle avait droit, donner le service approprié: voilà les problèmes que nous devons résoudre.

LES IMMENSES RESSOURCES HYDRAULIQUES DE LA PROVINCE

Au cours d'une conférence, M. O. Lefebvre, ingénieur de la commission des Eaux Courantes, explique ce qui a été fait dans le but de capter les eaux de nos grandes rivières. — Le plus grand réservoir du monde.

Nous pouvons régulariser le débit des cours d'eau de la province et conserver l'eau pour la transformer en force motrice. Tel a été le thème de la causerie faite par M. O. Lefebvre, ingénieur en chef de la commission des cours d'eau de la province de Québec, au lunch du club des Lions, hier midi.

M. Lefebvre explique comment de grandes digues ont été construites à des endroits stratégiques de la province, sur, pour ainsi dire, toutes les principales rivières, afin de capter les eaux et de développer ainsi des forces hydrauliques immenses. On a calculé que la province de Québec peut donner 7 millions de chevaux-vapeur au-dessus des eaux et 11 millions et demi de chevaux-vapeur à la saison des crues.

UN TIMBRE QUI LUTTERA CONTRE LA TUBERCULOSE

C'est celui que l'Institut Bruchési met en circulation pour le mois de décembre et les fêtes de l'An. — Chaque sou donné sert aux malheureux malades et chaque timbre envoyé est un objet de propagande pour eux.

Les Dames patronnesses de l'Institut Bruchési se sont réunies mercredi pour organiser une campagne de grande envergure, en vue de la vente prochaine du Timbre de Noël. Ce timbre aura un cachet tout particulier, parfait évocateur des conditions de la lutte antituberculeuse dans la province de Québec.

Le public sera heureux, cette année encore, de contribuer à combattre la tuberculose dont les ravages continuent à décimer notre population. Le timbre de Noël de l'Institut Bruchési, répandra partout à profusion, en même temps que de joyeux souhaits, l'appel tragique du tuberculeux qui veut vivre et sauver sa famille.

C'est à celui-ci qu'il faudra penser avec compassion, lorsqu'il s'agira d'ornez nos lettres ou nos paquets d'un timbre de Noël.

Le public s'est montré en plusieurs occasions sympathique à l'oeuvre antituberculeuse de l'Institut Bruchési. Cette fois encore, il ne manquera pas au devoir impérieux de sauver nos tuberculeux et de préserver en même temps nos familles, de ce terrible fléau.

IMMENSE TRAVAIL ENTREPRIS PAR LE COMITE D'URBANISME

Ce comité spécial, qui s'est mis à l'oeuvre depuis une couple d'années, a déjà fait un travail sérieux. — Plus de \$70,000 engagés dans ce travail. — Une motion de l'échevin Trépanier pour faire connaître ce qui a été fait.

Dans les travaux les plus importants qui se poursuivent présentement à l'hôtel de ville, est celui du plan d'urbanisme qui a été confié à un comité spécial d'ingénieurs et d'experts sous la direction de M. H.-A. Terreaux, directeur des travaux publics municipaux. Bien qu'il n'ait pas fait beaucoup de bruit, ce comité, qui s'est mis à l'oeuvre depuis deux ans, a fait cependant des progrès substantiels auxquels les contribuables sont susceptibles de s'intéresser fort. Pour bien faire connaître l'étendue et les progrès de ce travail, l'échevin Léon Trépanier, leader du conseil, se propose de demander au comité exécutif, qui aura lieu lundi prochain, de soumettre un rapport sur ce travail. Voici ce que nous a déclaré hier l'échevin Trépanier à ce sujet:

"Lundi prochain, dit-il, je présenterai au conseil municipal une motion demandant au comité exécutif de bien vouloir nous soumettre un rapport faisant connaître ce qui a été fait jusqu'ici au sujet du plan d'urbanisme à Montréal. Comme l'a si bien dit l'honorable J.-L. Perron, ministre de la Voirie, à l'inauguration de l'édifice de la Chambre de Commerce, ainsi qu'hier midi lors de l'inauguration des nouvelles voitures de la Compagnie des Tramways, la cité de Montréal s'en va à un désastre complet par suite des difficultés de circulation qui se font de plus en plus grandes ici, à moins que l'on n'agisse immédiatement à l'élaboration d'un plan d'ensemble."

"Il semblerait exister dans le public, dit l'échevin Trépanier, une impression que la cité ne fait rien sous ce rapport. Il serait donc important de rendre le public dans notre comité et de lui dire par la voie du comité exécutif et du conseil ce que Montréal a fait depuis deux ans principalement dans le but d'élaborer un plan d'ensemble. Et je crois que pour cela un rapport du comité exécutif constituerait le meilleur moyen de mettre le public au courant de ce qui a été fait."

"Depuis deux ans, en effet, il y a un comité composé de l'ingénieur en chef de la cité, M. H.-A. Terreaux, d'autres ingénieurs de la cité et de toutes les compagnies d'utilités publiques de Montréal, qui prépare un plan d'ensemble destiné à répondre aux besoins futurs de Montréal. On m'assure que cette année la cité dépensera plus de \$70,000 à ce travail. En plus, la Commission métropolitaine, qui a le contrôle de toute l'île, a un groupe d'ingénieurs qui travaillent depuis six mois au projet d'un grand boulevard qui traversera toute l'île de Montréal, projet qui est en rapport avec le projet du plan d'ensemble."

"D'autre part, nous sommes autorisés par la Législature à réglementer toutes les nouvelles subdivisions de terrains et maintenant ces subdivisions ne peuvent être faites sans l'approbation de la cité. C'est encore un détail important au point de vue du grand plan d'urbanisme. Et le public sait-il aussi que toutes les lignes homologuées que le conseil vote de temps à autre, comme dans le cas de la rue Sherbrooke, sont conformes au plan d'ensemble?"

"Je crois que le conseil devrait être éclairé sur cette question. Et de plus, si nous voulons avoir l'appui de la presse et du public en général, nous devons les informer du progrès de notre travail, car je crains que le public ne soit sous l'impression que nous avançons très lentement. Ce n'est pas un travail facile, sans doute, mais il y a une chose certaine, c'est que le comité progresse sûrement."

COMMENT ON PEUT CONSTRUIRE UNE VILLE EN 135 JOURS

L'ingénieur H. R. Wake raconte comment il a établi une ville avec un théâtre, des magasins et des édifices publics en un peu plus de quatre mois. — C'est pour ainsi dire, la construction en séries.

Il y a environ 150 ans, le capitaine Lenfant traçait une ville sur le papier, donnait ses grandes lignes, préparait le site de ses édifices publics, de ses parcs et de ses avenues. Tout avait été prévu, tout préparé. Cette ville est Washington, aujourd'hui l'une des plus belles villes du monde, demain, la plus belle.

Chas. C. de Lorimier 121, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Spécialité: Travaux Plombiers. (A suivre à la page 7)